

RECHERCHES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR QUELQUES ANCIENS

SPECTACLES;

ET PARTICULIEREMENT

SUR LES MIMES

ET

SUR LES PANTOMIMES,

AVEC DES NOTES.



A PARIS;

Chez JACQUES MERIGOT, fils, Quay
des Augustins, au-dessus de la
rue Gilles-Cœur.

M. D C C. L I.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

P R E F A C E.

LES Ballets Pantomimes qui ont aujourd'hui tant de succès sur le Théâtre Italien, les Spectacles de la Foire, qui depuis la suppression de l'Opéra-Comique, se réduisent à ces sortes de Pièces, nous ont fait présumer que le Public recevroit avec plaisir une Histoire des anciens Pantomimes. Elle mettra en état de les comparer avec les modernes, & de juger auxquels on doit

ij P R E F A C E.

donner la préférence ; ce
parallele pourra fervir à
former ce genre qui vient
de (a) s'introduire parmi
nous , & à lui donner tous
les avantages qu'il avoit
dans le siècle d'Auguste.
Cet Empereur ne dédai-
gnoit pas de venir lui-même
aux Représentations
des Pantomimes , & de
les encourager par ses suf-
frages & par ses bienfaits.
C'est ainsi qu'un puissant
Monarque récompense un

(a) Les anciens Pantomimes qui
formerent nos premiers Spectacles ,
étoient si imparfaits , qu'ils méritent
à peine ce titre.

P R E F A C E. iij

Acteur né, excellent Comique, mais inimitable dans la composition des Ballets Pantomimes, génie même, si on peut l'être dans ce genre. M. Deshaies est si heureux dans l'invention, si ingénieux dans les plans, & si exact dans l'exécution, qu'il semble que les bornes où il s'est arrêté soient celles de l'Art. Mais ces Recherches où l'on a recueilli tout ce que les anciens Auteurs ont dit des Pantomimes de leur tems, prouveront que ces derniers étoient de

iv P R E F A C E.

beaucoup supérieurs aux nôtres, & ont atteint le point de perfection, après avoir parcouru dans l'espace de plusieurs siècles cette carrière dans laquelle nous ne faisons que d'entrer, quoique nous y avançons à grands pas. Tous les Arts se forment par degrés. Si les personnes qui s'exercent dans celui des Pantomimes, s'y appliquoient quelque tems & travailloient de plus en plus à la perfectionner, elle nous feroient peut-être éprouver bien-tôt une nou-

P R E F A C E. v

velle forte de plaisir plus flatteuse que nous ne pouvons à présent nous l'imaginer. Eh ! pourquoi ces Ballets ne formeroient-ils pas à Paris , ainsi qu'ils ont fait long-tems à Rome, un Spectacle particulier ? On peut assurer qu'il auroit la supériorité sur tous les autres , ne fut-ce que par le mérite de la nouveauté.

Nous avons une quantité d'Ouvrages sur les anciens Spectacles , mais il y est à peine parlé des Mimes & des Pantomimes , qui ont été assez célèbres

vi *PREFACE.*

pour être seuls les objets d'un Ouvrage intéressant. L'on a profité des Recherches que les Anglois & les Allemands ont faites sur cette matiere ; il y a quelques endroits que l'on a traduits presque littéralement d'une Dissertation imprimée à Hambourg qui a paru sçavante & judicieuse. L'on y a joint des Recherches nouvelles & des Réflexions qui ont rapport aux mœurs & au goût de la Nation Françoisé.

RECHER-



RECHERCHES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LES MIMES

ET

SUR LES PANTOMIMES.

PREMIERE PARTIE.

*De leur origine, & des tems où
ils ont été en vogue.*



Le nom *Pantomime* est formé de deux mots Grecs, παν qui signifie tout, & μμος qui signifie Comédien, & qui répond

A

plus exactement à l'ancien mot François *Histrion* ; ce qui nous donne une double idée de la signification du mot *Pantomime*. On appelloit ainsi des hommes qui se donnoient en spectacle au peuple, & qui représentoient en gesticulant, sans parler eux-mêmes, & sans avoir personne à leur côté qui parlât pour eux. On les nommoit aussi *Tout Comédiens*, parce qu'ils sçavoient, par de simples mouvemens, par des signes & par des gestes, exprimer de la maniere la plus parfaite & la plus sensible toutes les passions, tous les caracteres, tous les événemens, enfin toutes les choses possibles. (a).

(a) Voyez l'introduction historique & critique à la connoissance des anciens Auteurs Latins ; ouvrage écrit en Allemand. Tom. I. p. 260.

Pour se former une idée juste des Pantomimes, il faut s'arrêter au siècle d'Auguste; on peut dire que cet art étoit alors à son point de perfection. Les Pantomimes avoient fait tant de progrès dans ce siècle, qu'ils représentoient des Pièces entières de Théâtre; au lieu que leurs gestes & leurs danses n'avoient servi jusqu'alors que d'intermedes aux Tragédies & aux Comédies. Il se présente ici deux questions principales. Y a-t-il eu des danses Pantomimes à Rome ou ailleurs avant le siècle d'Auguste? Et s'il y en a eu, quels ont été les progrès & les avantages des Pantomimes du siècle d'Auguste?

Ceux qui ont examiné ce sujet avec le plus d'exactitude soutiennent, que l'on avoit déjà eu

A ij

cette sorte de spectacles long-tems avant le siècle d'Auguste. Dans le Dictionnaire Historique Universel (a), on fait remonter les Pantomimes jusqu'au tems d'Achille & de Platon. L'on ajoute qu'il y avoit des Pantomimes à Rome dans les plus anciennes Comédies. Calliaque (b) prétend trouver l'origine des danses Pantomimes dans les Ouvrages d'Aristote, & remarque d'après Lucien que ces danses sont presque aussi anciennes que le monde même, & qu'elles ont été inventées pour représenter le mouvement des Astres. Il préfere pourtant à toutes les autres opinions celle d'Aristote qui a

(a) Aussi écrit en Allemand.

(b) *De ludis scenicis Mimorum & Pantomimorum. c. 9. & ...*

écrit que la Poësie & la danse, comme deux sœurs jumelles, étoient du même âge, & qu'ainsi de tems immémorial il y avoit eu des danses tragiques, comiques & satiriques, qui représentoient les mœurs, les passions & les actions des hommes. On a donné le nom de danses Pantomimes à celles qui représentoient des fables par de simples mouvemens, par des signes & par des gestes. M. le Professeur Gottsched (a) se rapporte aussi à Aristote, qui dans le premier Chapitre de son Art Poétique fait expressément mention des imitations des Danseurs. Ce Philosophe Grec ajoûte qu'ils

(a) M. Gottsched dans les Notes qu'il a jointes à la traduction Allemande du Dictionnaire de Bayle. Voyez à l'Article *Bacchille*.

expriment ainsi les mœurs, les passions & les actions. Il est clair par là qu'il y avoit déjà eu du tems d'Aristote, & par conséquent quelques siècles avant celui d'Auguste des danses de Théâtre propres à représenter nos actions. Monsieur Menestrier (a) attribue l'origine de toutes les danses aux Processions & autres Cérémonies de la Religion des Anciens : il se fonde sur l'exemple de la sœur de Moïse, des filles de Siloh, de David, & sur d'autres traits de l'Écriture Sainte. Lucien va plus loin, & fait remonter ces danses jusqu'à Orphée & à Musée. Dans l'origine de Rome, le fondateur Romulus avoit déjà introduit les *Saliens de Mars*

(a) Des Ballets anciens & modernes. p. 8. 9. &c.

(a), espece de Prêtres-danseurs. Les Satires ont aussi d'abord dansé sur le Théâtre en l'honneur de Bacchus ; les Curetes dansoient en faisant un grand bruit , & représentoient ainsi celui que l'on avoit fait à la naissance de Jupiter , pour empêcher que Saturne n'entendît pleurer ce Dieu enfant , & ne le dévorât comme les autres fils de Cibéle. On met ordinairement au nombre des Danses Pantomimes la Danse Militaire ou Pirrique , qui étoit formée par des personnes toutes

(a) Voyez le Traité de Gutberleth dans ses Opuscules , imprimés à Francperc en 1704. Mr. Semmler vient de publier un Livre intitulé *Spicilegium ad Tractatum Gutberlethi de Saliis Sacerdotibus*. Voyez aussi les Relations de Hambourg , N°. 83 , an. 1748.

armées, & dans laquelle on figuroit toutes les parties de la Tactique, & toutes les manœuvres de laguerre; on y voyoit des attaques, des retraites, des mêlées; tantôt les Danseurs s'escrimoient, faisoient de l'espadaon, tantôt lançoient le javelot, & paroient les coups en baissant le corps, ou en opposant le bouclier. Quelques-uns attribuent l'invention de cette Danse à un Curete nommé *Pirrichus*; & si l'on en croit Xéophon dans sa Ciropédie, cette Danse fut en usage chez les Thraces, chez les peuples de la *Mysie* & de la *Mautinie* (a). Saumaïse a enfin prouvé que la coutume de représenter les Poèmes Dramatiques par les

(a) Lib. 6. Cap. 1.

mouvemens des mains & des pieds , est bien antérieure au siècle d'Auguste (a). Cependant le mot *Pantomime* étoit tout-à-fait ignoré des Anciens, & Suidas remarque (b) qu'il étoit même inconnu aux Romains dans le tems de la République.

Le même Auteur assure que la Danse des Histrions , aussi bien que leur nom n'avoit commencé que sous Auguste. Zosime est en cela d'accord avec Suidas , & parmi les différentes raisons qu'il allégué de la décadence de l'Empire Romain , il cite les Danses des Histrions , introduites par Auguste & inconnues auparavant. Zonaras les fait aussi commencer au même tems. Juste Lipse a suivi

(a) Dans ses notes in *Vospici carinum*.

(b) Dans l'*Αθηνοδωρον*.

trop aveuglément le sentiment de Suidas & de Zosime sur les Pantomimes, & il en a été repris avec raison par Saumaïse. Quelques-uns ont osé avancer que Mecene étoit l'inventeur des Danses Pantomimes, & d'autres que c'étoit Auguste lui-même. Suidas, par exemple, ne doute pas qu'elles n'aient été inventées par cet Empereur (a), & qu'il ne les ait introduites par le moyen des deux premiers Pantomimes, dont nous parlerons bien-tôt. Il est certain qu'Auguste, ainsi que tous les grands Princes dont il est le modèle, aimoit beaucoup les Spectacles; il se donnoit la peine de composer lui-même des Tragédies; son Ajax est assez connu; n'ayant pû l'ache-

(a) Dans l'Ορχησις.

ver , il effaçà tout ce qu'il en avoit fait. On lui demanda ce que faisoit son Ajax. Auguste répondit : *Incubuit Ajax in spongiam*. Mais parce qu'il a eu le goût des Spectacles , est-on en droit de lui attribuer l'invention des Pantomimes ? Voici comme M. Bayle s'efforce de justifier Suidas , & d'interpréter son sentiment (a). On voit , dit M. Bayle , » que Suidas ne veut » dire autre chose , sinon qu'Auguste a approuvé & introduit » le premier l'invention des » grands Danseurs ; » on ne peut pas non plus soutenir raisonnablement que ce soit Mecene ; il n'a point eu plus de part qu'Auguste à cette invention. Remarquons ici que Juste Lipse dans ses Notes sur Tacite a

(a) Dictionnaire de Bayle. Art. Batille.

cru être le premier qui ait découvert qu'Auguste étoit l'inventeur de ces Danses ; mais il n'y avoit point lieu de s'applaudir d'une pareille découverte, qui d'ailleurs n'en étoit pas une, Suidas ayant avancé la même erreur avant Juste Lipse.

Ferrure montre d'après Tite-Live (a) que les Pantomimes ont commencé presque avec la République Romaine, & qu'on les avoit appellés autrefois Histrions. Cet Historien raconte qu'une troupe de Batteleurs s'étoient transportés à Rome du fond de l'Etrurie, & qu'on leur

(a) *Lib. VII. c. 1.* Ce fut selon Tite-Live sous le Consulat de *Titus Sulpitius Pétricus*, & de *Caius Sulpitius Stotus*. Voyez *Cuspinianus in fastos Cassiodori*, p. 159. On prétend que les Pantomimes étoient venus de Lidie en Etrurie, & de là on les avoit surnommés *Ludiones*.

avoit donné le nom d'*Hister*, mot Toscan qui signifie Danseur (a), & dont on a fait le mot *Histrion*. Cette sorte de Comédiens dansoient au son de la flûte avec des attitudes & des gestes assez décens. Ils chantoient aussi & représentoient en même tems par leurs gestes les sujets de leurs chants. Quelques années après le Poëte *Livius Andronicus* donna occasion à quelque changement; le peuple l'engagea à représenter une piece plusieurs fois de suite, ce qui l'obligea de chanter trop & le rendit enrôlé. Il demanda alors la permission de mettre à côté de lui un autre Chanteur pour déclamer son Rôle; ce qu'on lui accorda. *Livius Andronicus* l'accompagna par des gestes &

(a) *Vossii etimol.* V. *Histr.*

par des attitudes. L'on observa que ses actions furent beaucoup plus vives, n'étant pas obligé de chanter en même-tems ; c'est pourquoi l'on conserva cette maniere. Calliaque soutient encore que la Danse a été sur le Théâtre Romain long-tems avant la Tragédie & la Comédie. Les Anciens, dans leurs Tragédies & Comédies, se servoient du Chœur & de l'Orquestre ; on conserve encore aujourd'hui ce dernier, mais le Chœur des Anciens étoit composé d'un grand nombre de personnes qui jouoient des instrumens & chantoient en même-tems. Elles servoient à représenter une troupe de monde, que l'on s'imaginait avoir dû être présente à l'action principale de la piece. Le Chœur fut

donc inventé par nécessité, & conservé à cause de son utilité; mais on en abusa dans la suite. Euripide, célèbre Poëte Tragique, fit paroître un jour sur le Théâtre, & dans un Chœur des Furies qui portoient des flambeaux allumés. Cet endroit de la piece fit tant d'impression, que des enfans frapés de ce spectacle en moururent de frayeur, & que des femmes qui avoient apparamment l'imagination foible, accoucherent avant terme. Ce fut par cette raison que le Chœur si nombreux alors fut réduit à quinze personnes au plus par une Ordonnance expresse du Magistrat. Enfin les Chœurs tombèrent par là dans l'avilissement; on ne les employa plus qu'à dire des grossieretés & à injurier les

Speçtateurs ; ce qui déterminâ le Sénat d'Athenes à les supprimer entièrement dans les Comédies qui ont toujours été plus licentieufes , & à ne les permettre que dans les Tragédies où la majefté & la trifteffe des fujets avoient empêché les Chœurs de dégénérer.

La fuppreffion des Chœurs dans les Comédies donna lieu à une nouvelle invention des Romains quiavoient adopté les ufages des Grecs , pour en devenir les rivaux. Ainfi les Romains firent auffi des Comédies fans Chœurs. Mais ils s'aviferent d'introduire à leur place des joueurs de flutes , pour remplir les Entre-actes , & pour divertir les Speçtateurs par la mufique. Bien - tôt ils y joignirent des Hiftrions fort adroits
qui

qui amusoient les Spectateurs par différens gestes. On s'aperçut que l'on pouvoit rendre encore ces Intermedes plus agréables & plus intéressans , en les disposant de maniere qu'ils eussent quelque rapport à l'action principale. Dans cette vûe on fit répéter aux Musiciens & aux Histrions le sujet de l'Acte que l'on venoit de jouer. Non-seulement la musique exprimoit par des accords les différentes passions de chaque personne qui avoit paru dans l'Acte ; mais les Histrions représentoient de plus par la situation du corps , par les gestes des mains & par les signes du visage toutes les actions , & cela si parfaitement que ce langage muet parut bientôt plus éloquent que la déclamation même, qui est souvent

froide. On appella ces Histrions des Mimes. Il s'agit de rechercher à présent quels ont été ces Mimes, si ce ne sont pas ces mêmes Histrions Romains qui avoient fait un Spectacle à part, mais qui depuis furent admis dans toutes les Comédies. (a)

Le peuple qui trouve communément plus de goût à des tours de passe-passe, qu'à des choses véritablement ingénieuses, sépara enfin à Rome des Comédies ces Entre-actes de Mimes, & en composa une espece particuliere de pieces de Théâtre, à qui l'on donna pa-

(a) Il est vrai que les Lacédémoniens eurent aussi leurs Mimes, mais tout différens de ceux des Romains, qui en cela ont été pour ainsi dire originaux, & ont emprunté très-peu de chose des Grecs. Les Mimes Grecs représentoient des absurdités, ce qui leur avoit fait donner le nom de Paradoxologue, παραδοξολογος.

reillement le nom de Mime ; ainsi ce nom signifioit également l'Acteur & la piece. Le mot Grec *μιμῆσαι* imiter , ne marque pas seulement l'origine de ce nom , il fait connoître aussi la nature de cette sorte de Spectacles ; car une piece Mime consistoit dans une imitation parfaite & très-sensible des discours & des actions des hommes. Les Romains devinrent de plus en plus efféminés sous leurs Empereurs , & se livre-
rent tout entiers au plaisir , & sur-tout à la nouveauté. Le Spectacle des Mimes profita de ces circonstances , & supplan-
ta la Comédie régulière , à laquelle il devoit sa naissance. Il se soutint seul durant plusieurs siècles sur les Théâtres de Rome. Dans cette sorte de Spec-

tacles, il paroiffoit toujours fur la Scene deux Auteurs, l'un chargé *des premieres parties* ou du premier Rôle, déclamoit les Vers de la piece; l'autre chargé *des secondes parties* ou du second Rôle exprimoit par des gestes & des attitudes le fens & la paffion contenus dans les paroles que le premier Auteur prononçoit (a). Le premier Rôle fut long-tems joué par les Poëtes eux-mêmes, qui ne fe contentoient pas d'avoir fait la piece, mais qui la déclamoient auffi fur le Théâtre, & fe faifoient un devoir d'y représenter le principal personnage; de là vient qu'on les nomma Βεολογοι, pour exprimer qu'ils

(a) *Ut puerum credas sævo dictata magistro
Reddere, vel partes Mimum tractare secundas.*
Horat. Epist. Lib. 1.

peignoient très-vivement les mœurs; on leur donna encore le nom d'Ἀρεταλογοί, ce qui signifie des hommes qui donnent des préceptes de vertu. A l'égard de ceux qui faisoient les secondes parties, ou Histrions & imitateurs, qui ne s'exprimoient que par des gestes, on les appella ετολογοί, pour signifier qu'ils rendoient très-exactement les mœurs, les mouvemens & toutes les actions des hommes par un langage muet. On voit donc que ce qu'a inventé *Livius Andronicus*, un des anciens Histrions, se rapporte parfaitement aux Mimes. C'est aussi une preuve que les Mimes ont tiré leur origine de ces anciens Histrions ou Comédiens.

Après ce que nous venons de dire, il nous fera facile de

faire voir l'origine des Pantomimes; mais il est encore nécessaire de mettre ici quelque chose des Mimes. Souvent leurs représentations se faisoient d'une manière très-scandaleuse, avec des mouvemens obscènes & lascifs. On fut obligé de régler aussi sur ces représentations le sens du Poëme Dramatique même, & par ce moyen, les pieces Mimes ne furent pas toujours les plus honnêtes du Théâtre Romain. Ovide prétend excuser ses vers lascifs, en disant que les Auteurs des Mimes en faisoient encore de plus indécens, & n'en étoient pourtant point punis (a). Le but de la plupart de ces pieces n'é-

(a) *Scribere si fas est imitantes turpia Mimos,*

Materiae minor est debita poena meæ.

Ovid. Trist. L. 2.

toit pas d'instruire le peuple , mais de le faire rire par des bouffonneries. C'est de là que le judicieux Horace desaprouve pareillement les Mimes , & leur préfère de beaucoup les autres Spectacles (a). On réforma pourtant cette sorte de pieces, & elles devinrent moins méprisables ; ainsi la distinction que l'on a faite des pieces Mimes morales , & des Mimes burlesques n'est pas sans fondement ; il n'est gueres possible de ne point l'admettre quand on parcourt avec attention les fragmens des Mimographes.

Les Mimes étoient à peu près ce qu'est sur les Théâtres modernes un Impromptu ; on ne doit donc pas y chercher une

(a) Ergo non satis est risu diducere rictum Auditoris. *Horat. Epist. L. 1.*

disposition régulière : elles étoient faites pour remplir les momens de loisir du peuple , qui s'embarasse fort peu de l'art ou des regles , & se plaît bien mieux à des farces & à des balourdises qui le font rire. Ainsi l'on ne trouvoit pas dans les Mimes cette unité si nécessaire à une bonne piece de Théâtre ; il n'y avoit ni caracteres , ni intrigues , ni dénoûment : c'étoit un mélange monstrueux de sottises burlesques & de bons mots satiriques , (a) de préceptes moraux & d'indécences bouffonnes & lascives. On comprend assez que les Auteurs Mimes n'avoient pas beaucoup de pei-

(a) Ils ne ménageoient pas même l'Empereur. *Capitolin. in Marc. Anton. Philos. c. 29.* A Marseille on leur deffendit de représenter à cause de leurs indécences. *Valer. Maxim. Lib. 2. c. 6.*

ne à finir leurs pieces ; ils n'avoient besoin d'aucun dénouement ; ils s'échapoient du Théâtre souvent à l'instant où l'on s'y attendoit le moins , & la piece étoit finie. Cicéron (a) , parlant d'une information faite à la hâte & en désordre , dit qu'elle avoit fini non comme une Comédie , mais comme une farce Pantomime , où l'on ne trouve aucun dénouement , où l'Acteur disparoît soudain. Dans cette sorte de Spectacles la toile tomboit dès que le chef de la Troupe faisoit donner le signal avec des castagnettes. Il est encore évident que les pie-

(a) Cic. pro Cæl. N°. 27. Grævius sur cet endroit définit la piece Mime , *sermonis cujuslibet motusque sine reverentia, vel factorum turpium cum lascivia imitatio*. Il ajoute que les Acteurs Mimes n'avoient point d'égard à la liaison des Scenes,

ces Mimes ne pouvoient pas être divisées en Actes, ni en Scenes, puisque l'on n'y traitoit aucune fable suivie.

Les Acteurs Mimes sont aussi appellés par quelques Auteurs *Planipedes*, parce qu'ils paroissoient les pieds nuds. On fait que les Acteurs des Tragédies chaussoient le Cothurne, espece de bottes qui n'alloient qu'aux genoux, & dont les Acteurs d'aujourd'hui conservent encore à peu près la figure. On distinguoit les Acteurs Comiques par leurs Brodequins, chaussure plus ordinaire & moins élevée; mais les Acteurs Mimes ne mettoient jamais de masques ni aucun habit extraordinaire, ou de caractère. Ils n'avoient jamais dans leurs pieces aucune action principale ni

suivie ; ils ne représentoient que des farces sans aucune liaison ; d'où il suit que ne mettant jamais sur la Scene aucun caractère marqué & soutenu , ils ne pouvoient se servir des habits, appellés de caractère. Ils avoient néanmoins la tête rasée comme nos Arlequins ; ce n'étoit point qu'ils affectassent ce caractère particulier , mais parce que les anciens regardoient comme une chose indécente d'avoir la tête rasée. Les Mimes profiterent de ce préjugé pour venir à bout du dessein qu'ils avoient de se rendre très-ridicules & de faire rire le peuple : ce fut par le même motif qu'ils se barbouillèrent de suie, car ce n'étoit pas pour empêcher qu'on ne les reconnût, ainsi que les anciens Auteurs

Grecs se barbouilloient de lie. Les Auteurs Mimes ne se défiguroient que pour exciter les ris du peuple. Ils crurent devoir aussi dans les mêmes vûes se couvrir de peaux d'animaux au lieu d'habits, ce qui contribua à leur donner l'air grotesque qu'ils affectoient. Au reste les Acteurs Mimes eurent le sort de tous ceux qui font les plaisans, & qui pour faire rire les autres se rendent ridicules eux-mêmes. On regardoit les Mimes comme de vils bouffons, & on les accabloit d'invectives & d'opprobres; ils étoient exposés au mépris & à la pétulance du peuple même qui alloit jusqu'à leur donner des soufflets & des croquignoles (a). Il faut convenir qu'ils

(a) *Tertull. de Spectac. Cap. 23,*

justifioient par leur conduite le mépris universel où ils étoient tombés : avilis par état, ils n'avoient rien à ménager, ils donnoient dans toutes sortes de débauches, & se livroient aux excès de l'impiété; ce qui justifioit les mauvaises idées que l'on avoit conçues de leur vile profession. C'est de là que Juvenal dit que l'Acteur Mime Lentulus représentoit un Voleur si naturellement, que l'on voyoit bien qu'il étoit vraiment digne de la potence (a). Nous pourrions rapporter ici un grand nombre de traits pareils contre les Acteurs Mimes & leurs pieces (b); mais il nous

(a) *Laureolum velox etiam bene Lentulus egit
Judice me dignus vera cruce.*

Juvenal. Sat. 8.

(b) On les surnomma *Scurræ, Samiones, Copræ, Stercorei, &c.*

reste à dire des choses plus importantes.

Les Romains se laisserent corrompre par les plaisirs, & en devenant plus policés perdirent les vraies vertus, qui accompagnent la rudesse des mœurs. Cette perte entraîna celle de la République : bientôt ces maîtres de la terre dégénérent, & furent les esclaves de leurs passions. Ce fut alors qu'ils goûterent les farces grotesques des Acteurs Mimes, & ne se contentant pas de les admirer dans les Spectacles publics, ils poussèrent l'extravagance jusqu'à s'en servir dans les cérémonies domestiques & jusques dans les funérailles, où l'on employa l'Archimime. Quelques Auteurs le prennent pour le Chef ou le Tribun des

Mimes ; mais ce sentiment est attaqué par d'autres avec assez d'avantage ; quoiqu'il en soit , il est naturel de penser qu'on s'est servi des Mimes dans les funérailles , avant d'employer l'Archimime ; mais le plus grand usage des Mimes fut dans les grands festins. Dès que les Romains commencerent à regarder la volupté comme une vertu , ils s'efforcèrent de réunir tous les plaisirs des sens , & la simple musique durant leurs repas ne leur parut point suffisante ; il leur fallut encore un divertissement pour les yeux. Je ne m'arrête point ici aux Eléphans qu'ils faisoient amener dans leur salles à manger (a). Mais à quels excès ne portèrent-ils point le luxe , enrichis

(a) *Plin. Lib. 8. Cap 2.*

des dépouilles des nations qu'ils vainquirent & des trésors immenses qu'ils emportèrent de l'Asie , & qui acheverent de détruire l'œconomie , la vertu des premiers Romains. Telle fut à peu près l'époque où les Acteurs Mimes furent introduits dans les grands festins. On y introduisit en même-tems des Nains , des personnes monstrueuses & difformes , & enfin par degrés des Gladiateurs. Aussi quelques Romains qui dans une si grande dépravation de mœurs étoient restés vertueux & raisonnables n'assistoient à ces repas que lorsque la bienfiance ne leur permettoit pas de s'en dispenser. Pour s'informer de ces faits plus particulièrement, il n'y a qu'à lire le Traité (a) de

(a) Pag. 76. & 86.

Ciacconius *de triclinio* ; cet Auteur rapporte un grand nombre d'autorités qu'il seroit trop long de citer ici , & que l'on pourra consulter pour trouver de quelle maniere on se seroit autrefois des Acteurs Mimes : on peut aussi à cet égard lire l'ouvrage de Ferrare (a) ; c'est à ces deux Auteurs que nous sommes obligés de renvoyer les Lecteurs curieux de ces particularités , car nous ne nous sommes proposés dans cette dissertation que de traiter succinctement des choses les plus intéressantes.

Au reste il y avoit dans le jeu des Acteurs Mimes un art que

(a) Il est nécessaire de remarquer que tous les passages qui font mention des *Scurræ* & des *Copreæ* , doivent s'entendre des Mimes , par exemple *Plin. Lib. 9. Ep. 17. Suet. in Tib. Cap. 61. &c.*

l'on ne pouvoit s'empêcher d'admirer ; car fans parler , ils s'exprimoient par des gestes & par des attitudes si parfaitement , que les Spectateurs entendoient entièrement tout ce que les Acteurs vouloient dire ou représenter. C'est ainsi que le Poëte Manilius décrit l'art des Mimes :

Nunc saturo gestu, referetque affectibus ora,
 Et sua dicendi faciet, solusque per omnes
 Ibit personas, & turbam reddet in uno,
 Aut magnos Heroas aget, scenisque toga-
 tas.

Omni fortunæ vultumque per ora reducet,
 Quodque aget id credes stupefactus imagi-
 ne veri. (a)

Il est vrai que quelques-uns appliquent aux Pantomimes ce passage qui est très-beau ; mais on verra qu'il convient mieux aux Mimes, si l'on veut se rap-

(a) *Lib. 5.*

peller ce que nous avons dit plus haut de la disposition de leurs pieces. Non-seulement des hommes étoient devenus si habiles, quoique nés de la lie du peuple Romain; mais des femmes excelloient aussi dans cet art, on les appelloit Actrices Mimes, *Mimæ*.

Voilà tout ce que nous avons à dire des Mimes (a). Il nous sera facile maintenant d'apprendre à connoître les Pantomimes, & à les distinguer des Mimes. Nous aurons ainsi évité plusieurs digressions dans lesquelles d'autres Auteurs qui ont traité ce sujet n'ont pû s'empêcher de tomber; car il est nécessaire d'avoir grande attention à séparer

(a) *Cicer. in Phil. Cap. 24. Horat. L. 1. Sat. 2.*

ce que les anciens nous ont dit des Mimes & des Pantomimes. (a)

Saumaïse prétend (b) qu'avant le siècle d'Auguste les Pantomimes n'avoient représenté par des danses & par des gestes que pour remplir les Entre-actes des Tragédies & des Comédies, jusqu'à ce que les Pantomimes Pilade & Batille s'étant séparés de la Troupe des Acteurs Comiques & Tragi-ques l'eussent emporté sur eux & eussent donné les premiers un Spectacle qui n'étoit com-

(a) Une grande partie de ce que l'on vient de dire des Mimes se trouve dans le Traité Allemand de M. Muller ; mais on a ici ajouté plusieurs choses que l'on a jugé pouvoir servir d'éclaircissement. A l'égard des Pantomimes, ce savant ne nous a rapporté que très-peu de chose, & d'ailleurs ce qu'il en dit ne nous paroît pas trop juste.

(b) *In Vosc. p. 836.*

posé que de danfes & de gestes. Le même Auteur réfute aussi le sentiment de Saint Jérôme qui assure (a) que Pilade avoit dansé le premier sur le Théâtre de Rome au son des flutes & durant les chants du Chœur, & qui ajoûte qu'avant ce tems-là les Histrions avoient toujours dansé & chanté en même-tems; mais on avoit déjà commencé du tems de Livius Andronicus, Poëte & Comédien, à épargner aux Danseurs la peine de chanter eux-mêmes. On leur avoit déjà donné un Musicien qui chantoit tandis qu'un autre jouoit de la flute. Bayle pense aussi d'après Saumaïse qu'il est très-vraisemblable que les Pantomimes ont tiré leur origine des Tragédies & des Comédies;

(a) *In Euseb. Chron.*

Mr. Muller (a) adopte ce sentiment, & fait remonter l'origine des Pantomimes à la Tragédie & à la Comédie anciennes. Un Acteur étant devenu enrôlé il fit déclamer son Rôle par un autre, & s'étant mis à côté de lui, il représenta de la maniere la plus vive par des mouvemens & par des gestes ce que l'autre déclamoit; c'est ce que Tite-Live appelle *ad manus cantare*. Cependant dans la suite on sépara ces Histrions des Théâtres ordinaires, & l'on en fit une nouvelle espece de Spectacles. On ne trouve rien de plus à cet égard dans le Dictionnaire Historique Universel dont nous avons déjà fait mention.

(a) Première Partie de l'Introduction critique à la connoissance des Auteurs Latins.

En nous conformant au sentiment de Saumaïse & de ses Partisans, nous ne ferions, ce me semble, que revenir aux Mimes dont nous avons fixé l'époque & l'origine à la séparation de la Tragédie de la Comédie; mais personne ne nous paroît avoir mieux traité l'histoire des Pantomimes que Calliaque; il fait voir qu'ils tirèrent par degrés leur origine des Mimes. A ce sujet, il réfute Saumaïse qui avance, comme nous venons de le voir, que Pilade avoit le premier séparé la danse des Comédies & des Tragédies, & l'avoit introduite seule sur le Théâtre, ce que Saumaïse en effet n'a pu prouver par aucune autorité satisfaisante. Calliaque soutient au contraire que les danses particulières des Pan-

tomimes ont été en vogue long-tems avant ce Pilade & ce Battille. En un mot, les Pantomimes sont ces anciens Histrions qui ont pris une nouvelle forme; aussi Macrobe donne-t-il le nom d'Histrion à Pilade (a). Il est incontestable que les Histrions devinrent peu à peu des Mimes, & se séparèrent enfin de la Tragédie & de la Comédie. Après cette séparation quelques Mimes, par un exercice continuel, porterent leur art si loin, qu'ils furent représenter une intrigue suivie, une action principale, au lieu que les autres Mimes n'avoient représenté que des farces sans aucune liaison. L'art des Mimes avant le siècle d'Auguste, étoit déjà

(a) *Macrob. L. 2. c. 7. Pilades Histrion cum in Herculem furentem prodisset, &c.*

parvenu

parvenu au point d'exprimer des actions principales, mais il restoit en cela même beaucoup d'imperfection; tous les arts se sont ainsi formés par degrés. Les Mimes se sont servis d'abord d'une voix, & se faisoient chanter ce qu'ils vouloient exprimer ensuite par leurs mouvemens. Une seule flute composoit alors tout leur Orquestre; mais tandis qu'Auguste parvenu à l'Empire, se distinguoit sur ce grand Théâtre, & jouoit le plus beau Rôle de l'Univers, le Pantomime Pilade s'acquit une réputation à sa maniere, mérita le suffrage des Romains, & triompha de tous les Acteurs de son tems; car tout a sa célébrité. Pilade flatté de ses succès, voulut les rendre encore plus brillans

D

lans, & fit accompagner ses danses d'un Orquestre complet & d'un Chœur entier de voix. Les talens de ce Pantomime lui attirerent les bienfaits d'Auguste, qui charmé d'apprendre l'histoire, & les progrès des différens arts, demanda un jour à Pilade ce qu'il avoit ajoûté à la danse? » Des fifres, des flutes & des voix, » répondit assez heureusement Pilade, en se servant du treizième vers du dixième Livre de l'Iliade (a). Les Histrions jusqu'à ce tems-là ne s'étoient servis en effet que d'une seule flute, & d'une seule voix. Mais Pilade le premier employa des Chœurs de musique vocale & instrumentale. On ajoûte qu'il étoit si consom-

(a) Αυλων σοριγγων τενοπην ὀμαδον ἄνδρων.

mé dans son art qu'il jouoit, ou plutôt qu'il dançoit ainsi toute forte de pieces entieres sur le Théâtre. Les Histrions appellerent cette nouvelle maniere de danfer la danse Italique. Elle renfermoit la danse Tragique, la Comique & la Satirique. Si on lui donnoit ces différens noms, ce n'est pas qu'elle fût un mélange de ces trois genres, mais parce que sans les confondre, elle les conserva tous trois. C'est alors qu'a commencé le nom *Pantomime*; & c'est Pilade qui a perfectionné cet art dans le siècle d'Auguste, ce que prouve un passage de Lucien (a); mais on ne doit pas conclure de là, ainsi qu'ont fait quelques sçavans, que Pilade avoit porté l'art des Pantomi-

(a) *De Saltat.* 8.

mes au plus haut degré de perfection; car nous allons faire voir le contraire, ce qu'a déjà entrepris Calliaque.

Avant de donner les preuves de ce fait, il nous reste à faire quelques remarques essentielles. Et d'abord Pilade avouant lui-même qu'il n'avoit fait qu'ajouter quelque chose aux jeux des Pantomimes, il s'ensuit que ces jeux étoient en usage avant lui, comme on vient de le dire. Remarquons encore que les pieces des Pantomimes se dan-
soient, selon Lucien, non-seulement au son des flutes & des sifres, mais aussi de plusieurs autres instrumens, par exemple des timbales, & d'une espece d'orgue appellée par les Grecs τοδων κλωπια (a). Saumaïse en-

(a) *Ibidem* 4.

tend par ce dernier mot certains coups de pied semblables à la mesure que nous battons avec les mains ; mais Calliaque ne prend pas *ποδων κλοπια* pour un battement de mesure dans les Pantomimes. Ces battemens de pieds, dit-il, regardoient les joueurs de flutes, les musiciens & point du tout les danseurs. C'étoit une espece d'orgues (a) dont on jouoit avec les pieds ; on se seroit pour cela de souliers à semelles de bois & même de fer : c'est ce que faisoient sans doute les musiciens plutôt que les danseurs, quoiqu'en ait pensé Nicolas Abramus dans

(a) M. Muller auroit dû, ce me semble, en parler dans sa lettre sur les Orgues qu'il vient de publier ; ouvrage où il donne d'ailleurs des éclaircissmens curieux sur les Orgues à l'eau, & sur les Orgues aux tonneaux des Anciens.

sa Remarque sur un endroit de la harangue de Cicéron pour M. Cælius. Il y avoit, selon toutes les apparences, quarante de cette espece d'Orgues que l'on faisoit aller seulement avec les pieds ; cependant ces instrumens ne rendoient point plusieurs sons , à ce que croit Sau-maise ; mais ils formoient tous ensemble le même ton. Ce qu'il y a de certain , c'est que les Anciens avoient un grand nombre d'instrumens semblables , qui n'étoient propres qu'à rendre un seul ton , & qui ne consistoient qu'en des battemens plus ou moins rapides , à peu près comme nos castagnettes. Il semble même que la mode de danser avec d'autres instrumens ne s'est introduite que depuis le Pantomime Pilade , qui a le premier

fait usage de joueurs de flûte ,
& de fifres dans son Spectacle.

Nous sommes en état de prouver que les Pantomimes ont dans la suite porté cet art plus loin que Pilade n'avoit fait. Ils devinrent insensiblement si habiles dans leurs Spectacles , qu'ils représentoient d'une manière intelligible des pièces entières & suivies , & cela seulement par des gestes , sans employer même aucun Chœur de voix , aucune chanson , aucun instrument , enfin aucune sorte de musique. Lucien en fournit la preuve ; il rapporte que sous l'Empereur Néron un Pantomime offrit à Démétrius de danser sans musique ni instrumentale ni vocale. Il représentoit les amours de Venus & de Mars. Il fit faire aussi-tôt les

Chœurs des Musiciens & l'Orqueſtre. Il exécuta ſeul ce ſujet ſi parfaitement, que Démétrius ravi ſ'écria : » Je ne vois
 » pas ſeulement ce que tu fais,
 » je l'entends, & il me ſemble
 » que tu parles des mains (a).

Quoique l'art des Pantomimes ſe ſoit toujours perfectionné de plus en plus, on doit cependant regarder le Pantomime Pilade comme un des grands maîtres en cet art ; un trait hiſtorique nous en laiſſe une grande idée. Il avoit été banni de Rome à cauſe de ſes intrigues & de ſes cabales. Auguſte le rappella ; ce qui fit tant de plaiſir au Peuple Romain qu'il ceſſa de murmurer contre quelques Loix qui lui paroifſoient trop dures, & que cet Empereur

(a) *De Saltat.* p. 132. & 133.

avoit

avoit données. C'est ainsi que les politiques se sont servi des Spectacles pour gagner les peuples, & souvent pour les aveugler sur leurs véritables intérêts. Pilade a été dans les circonstances que nous venons de voir un des ressorts de la politique d'Auguste. Pilade ne se bernoit pas à être un grand Pantomime, il étoit encore homme de lettres & bel esprit. Il a mérité ce titre puisqu'il a fait un Livre dans un tems où ils étoient encore rares, & où les mauvais livres étoient encore plus rares que les bons. C'est sur le témoignage d'Athénée & de Suidas (a) que nous avan-

(a) *Suidas in Πυλαδου Athenæus, L. I. c. 17.* Casaubon dans ses Commentaires pense que c'est par quelque erreur, par quelque transposition des mots d'Athénée que l'on attribue un Livre à Pilade. Voici le

E

çons que le Pantomime Pilade a aussi été Auteur ; mais Casaubon croit que l'on a mal entendu ce passage de Suidas, & que c'est un Aristonicus qui a composé le livre des Pantomimes. Nous parlerions ici de la patrie de Pilade, si cela avoit quelque rapport au but que nous nous sommes proposés ; mais peu nous importe que Pilade ait été de la Cilicie ou de Thebes, comme Boulenger & quelques autres se le sont imaginé, n'ayant pas bien entendu l'Antologie. Pilade n'a point appris son art dans sa patrie, mais

passage d'Athénée : Τετον τον Βατυλλον φησι Αρινονικος λιπην ορχησιν 50 5ησασθαι. Casaubon pour corriger cette prétendue erreur, traduit ainsi ce passage : *Aristonicus cujus liber extat de saltatione, ait Batillum & Piladen Italicam saltationem composuisse.*

il s'est formé lui-même. Une ancienne épigraphe donne lieu de croire que c'est à Rome que Pilade est devenu si habile Pantomime.

Après avoir parlé de Pilade ; il est juste de dire quelque chose de son Emule Batille. Tous deux perfectionnerent en même-tems l'art des Pantomimes. Batille étoit né à Alexandrie ; il fut Esclave de Mecene , le modele des Ministres , & l'appui de tous les talens. Aussi Batille s'attira-t-il les bonnes grâces de son Maître qui l'affranchit. Mais Batille & Pilade ; tous deux célèbres Pantomimes , eurent néanmoins chacun un mérite particulier. Ils excelloient chacun dans différens genres , Batille dans le Comique , & Pilade dans le Tra-

gique. C'est ce que nous apprennent Athénée, Plutarque & Seneque le Philosophe. Ce dernier dit expressément *Pilades in Comedia, Batillus in Tragedia multum à se uberant.*

Mais cela n'empêchoit pas que tous deux ne se mêlassent de représenter du Comique & du Tragique. Il est si rare de voir des Acteurs, & même des hommes à talens en général, qui sçachent se rendre justice à eux-mêmes, & qui se bornent dans la partie où ils excellent. Le talent qu'on veut avoir gâte presque toujours ceux que l'on a. Batille ne fut pas le seul qui représenta des pieces Comiques & remplies d'action, tels que la piece intitulée *Pan & les Satires au banquet de l'Amour.* On voit que Pilade a aussi re-

présenté un banquet, celui que Bacchus donnoit aux Bacchantes & aux Satires; ce qu'il fit dans la vûe d'effacer, ou du moins de nuire à Batille. Eh comment ces deux Pantomimes auroient-ils été exempts de jalousie; elle divise presque toujours les personnes qui ont une même profession. Les Philosophes qui courent la même carrière, & qui travaillent sur les mêmes sujets sortent bien-tôt de la modération Philosophique, s'attaquent & s'injurient; mais des Philosophes sont des hommes, & des hommes qui sont rivaux sont bien près d'être ennemis. Les Pantomimes Batille & Pilade chercherent à se nuire, s'accablerent d'invectives, & se détestèrent avec autant d'indécence, d'opiniâ-

treté ; d'acharnement , que s'ils eussent été tous deux Philosophes & Philosophes Comiques. Quoiqu'il en soit , ils étoient tous deux des personnages importants aux yeux du peuple Romain dont ils faisoient les plaisirs. Aussi ce peuple si grand , ce peuple maître du monde se partagea-t-il alors entre ces deux Pantomimes. Il y avoit à Rome la faction de Batille & la faction de Pilade ; il est même très-probable que ce fut par le crédit & les brigues des Partisans de Batille que Pilade fut exilé. Il y a encore d'autres opinions sur les causes du bannissement de Pilade : Macrobe , par exemple , prétend que la disgrâce de Pilade qui fut suivie du bannissement , étoit venue d'une querelle qu'il avoit

eue avec Hilas, & qui avoit excité une révolte parmi le peuple. Hilas, écolier de Piladé, devint aussi habile que son maître (a), & joua si bien qu'il partagea les applaudissemens du peuple, & qu'il fit douter qui étoit le meilleur Pantomime de l'écolier ou du maître. Il y a pourtant des sçavans qui prennent Batille & Hilas pour une même personne. On n'a qu'à lire à ce sujet *Isaac Pontanus* dans ses Remarques sur *Macrobe*. Ces sçavans disent que Batille avoit été nommé Hilas par allusion à un trait de la Mythologie, & parce qu'il avoit été l'Hilas de l'Hercule des Pantomimes. Ils s'imaginent qu'il

(a) *Macrob. Lib. 2. c. 7. Hilam discipulum usque ad æqualitatis attentionem eruditione provenit. Populus deinde inter utriusque suffragia divisus est.*

y eut entre ces deux Pantomimes une liaison qui passa les bornes de l'amitié; mais Mr. Bayle trouve avec raison ce sentiment sans vraisemblance & trop recherché (a). » Quelques sçavans, dit-il, prennent » cet Hilas & Batille pour une » même personne; ils disent » que le premier nom lui fut imposé, parce qu'il tenoit dans » le cœur de Pilade son maître le même rang qu'Hilas avoit eu dans celui d'Hercule. » En un mot, ils se figurent ici » un commerce de pédérastie; » tout cela me paroît amené de » loin, froid & forcé. Personne » n'a dit que Batillus ait été l'écuyer de Pilade, comme Macrobe dit qu'Hilas le fut. Contentons-nous donc de dire

(a) Dictionnaire Hist. & Crit. art. Pilad.

» qu'apparemment l'un a été
 » confondu avec l'autre , quant
 » à l'affaire qui porta Auguste à
 » gronder Pilade , & croyons
 » d'ailleurs qu'Hilas & Batillus
 » ont été deux Pantomimes dif-
 » férens. » Macrobe nous don-
 ne une description fort détail-
 lée de la querelle de Pilade &
 d'Hilas. Entr'autres choses il
 rapporte qu'Hilas dansant un
 jour une piece Panégirique qui
 finissoit par le grand Agamem-
 non , le Pantomime s'efforçoit
 de représenter par des gestes la
 grandeur de ce Prince. Pilade
 qui étoit devenu jaloux de son
 écolier ; & qui cherchoit à le
 tourner en ridicule , s'écria : *Tu*
le représentes un homme grand ,
mais non pas un grand homme.
 L'assemblée du peuple indignée
 de la jalousie de Pilade, l'obligea

aussi-tôt de danser le même Pannégirique , ce qu'il fit ; & parvenu à l'endroit du grand Agamemnon , il prit l'attitude d'un homme qui réfléchit profondément , & il crut que c'étoit celle qui convenoit le mieux à un grand Monarque dont les fonctions importantes exigent la réflexion la plus profonde. Calliaque soutient que cette même querelle s'étoit passée entre Pilade & Batille ; de sorte que selon cet Auteur , Hilas n'a jamais dansé en concurrence avec Pilade son maître , pour lui disputer les suffrages du peuple. C'est par la même raison que Mr. Bayle croit très-vraisemblable que ce fut Batille & sa faction , ou plutôt sa cabale , qui causerent la disgrâce de Pilade. L'amitié de Mecene pour

Batille son Affranchi , semble confirmer ce sentiment , ainsi que le remarque très-judicieusement M. Bayle , contre Macrobe. C'est ici le lieu de se rappeler la réponse que Macrobe met dans la bouche de Pilade : *Roi , tu es un ingrat , laisse les s'amuser de nos querelles.* Cette réponse que Pilade fit à Auguste , est selon M. Bayle la même que celle qu'attribue au même Pantomime Dion Cassius , quoique le récit & les termes en soient un peu différens ; car si l'on en croit Dion , Pilade ayant été rapellé de son bannissement , l'Empereur lui reprocha vivement ses querelles avec Batille. Pilade répondit avec autant de génie que d'audace : *Il est de ton intérêt , ô Cesar , que nous donnions de l'occupation au peuple ,*

& que nous l'empêchions ainsi de faire attention à ce que tu fais.

On voit que Dion & Macrobe se contredisent ici ouvertement. Dion pense avec plus de raison, ce me semble, que c'est par rapport à Hilar que Pilade fut exilé.

Nous ne sçaurions nous empêcher de remarquer ici que Pilade fit voir par cette réponse qu'il avoit démêlé les vrais motifs d'Auguste. Ce fut en effet par des vûes politiques qu'il favorisa Pilade & Batille, & qu'en les accueillant il les rendit considérables & précieux au peuple. Cet Empereur cherchoit par là à modérer & à dompter les esprits des Romains accoutumés à la guerre & à la férocité. » Auguste a introduit les Pantomimes, dit

» Tacite (a), non - seulement
 » pour faire plaisir à Mecene
 » qui aimoit beaucoup Batille ;
 » mais encore parce que cet
 » Empereur avoit reconnu l'u-
 » tilité que la politique peut ti-
 » rer de ces sortes de Specta-
 » cles. » Souvent même il ho-
 » nora de sa présence le Specta-
 » cle des Pantomimes , à qui il
 » accorda aussi plusieurs avanta-
 » ges , dont nous aurons occa-
 » sion de parler dans la suite. Il
 » importoit beaucoup pour la su-
 » reté de l'Empire que le peuple
 » n'eut pas le tems de comparer
 » la liberté Républiquaine & le
 » pouvoir Monarchique des Em-
 » pereurs. Il étoit à craindre dans
 » les commencemens que le peu-
 » ple toujours inconstant ne re-
 » gretât la République , & ne se

(a) Annal. L. 5.

réunit encore sous un Tribun. Il valoit mieux qu'il se querelât pour des Histrions, & qu'il s'occupât de leurs farces. Nous avons déjà dit plus haut que le peuple ne se plaignoit plus de quelques Loix nouvelles d'Auguste, depuis qu'il avoit rapellé Pilade du bannissement. Nous avons observé que ce trait étoit une preuve qu'Auguste se servoit des Pantomimes pour son intérêt, & par des vûes politiques.

Nous allons rendre compte à présent d'une autre opinion sur le bannissement de Pilade. On dit qu'il avoit subi cette peine pour avoir montré au doigt un des Spectateurs qui l'avoit sifflé; & c'est le sentiment de Suetone (a). Nous croyons de-

(a) August. c. 45.

voir faire à cet égard quelques observations. Que Pilade ait été fort licentieux, cela est hors de doute; son état d'Acteur demandoit de la hardiesse, & l'effronterie n'est que la hardiesse portée à son plus haut degré. D'ailleurs Pilades a fait preuve; il dançoit un jour la Tragédie d'Hercule furieux, qui étoit peut-être une imitation d'Euripide. Quelques-uns jugerent que les pas & l'attitude de Pilade ne s'accordoient pas avec ce qu'il devoit représenter. Il ôta le masque, & leur dit: *Fous, vous ne voyez pas que je représente un fou.* Après un trait si hardi, pour ne rien dire de plus, il ne paroît pas surprenant qu'il ait montré quelqu'un au doigt; mais il n'est pas probable qu'il ait été chassé de Rome pour cet-

te raison seule , d'autant plus qu'il avoit été excité à cela par l'affront que lui faisoit cet homme , & par le bruit du sifflet. Au reste il est assez naturel que Mecene qui soutenoit Batille rival de Pilade , s'est servi entr'autres occasions de celle-ci pour éloigner ce dernier. Tout ce que nous venons de dire prouve que les querelles de Pilade avec Batille , qui causèrent du tumulte dans le peuple & même des batteries , furent aussi la cause de la disgrâce de Pilade.

Les deux célèbres Pantomimes laissèrent des écoliers qui s'efforcèrent d'immortaliser les écoles & les noms de leurs maîtres , & de s'immortaliser avec eux (a). Les sectateurs de Ba-

(a) *Senec. natur. quæst. Lib. 7. Confer. tille*

tille s'appellerent *Batilliens* (a), & ceux de Pilade *Piladiens* (b). Ils prirent ainsi les noms de leurs maîtres. Il y a eu sous Trajan un danseur nommé Pilade qui a eu la faveur de cet Empereur. Il y a encore eu un autre Pilade que *Didius Julianus* fit danser dans le même Palais, & au même instant où l'on venoit de massacrer Pertinax (c). Galien parle aussi d'un Pantomime nommé Pilade, & rapporte qu'une Dame en étoit devenue fort amoureuse (d). Brodæus sur l'Anthologie avance qu'il n'y avoit jamais eu que deux Pantomimes nommés Pi-

Salm. in Carin. Vopisc. & Voss. instit. Poet. Lib. 2. c. 38.

(a) *Bathilli.*

(b) *Pyladæ.*

(c) *Xiphilin. in Trajan. & Did. Julian.*

(d) *Vossius Instit. Poët. Lib. 2. p. 184.*

E

lades ; mais Voffius l'a déjà réfuté avec avantage : auffi les infcriptions de Gruter parlent de plusieurs Hiftrions qui ont porté ce nom (a). Les Bathilliens & les Piladiens garderent les manieres de leur Chef ; ainfi l'on peut avec raifon diftinguer des Pantomimes Tragiques & Comiques. La danfe des feftateurs de Pilade fut férieufe , grave , majeftueufe , & propre à exciter les grandes paffions du cothurne. Mais la danfe des feftateurs de Bathille étoit naïve , legere , enjouée , & s'accordoit parfaitement avec les intrigues galantes. Ces dernieres excitoient à la volupté , à la débauche , & faifoient fur les Spectateurs des impreffions fi fortes , que Mr. Bayle n'ofe pas

(a) Scaliger in Euseb. & Salm. in Vopisc.

rendre en françois ce que Juvenal en dit (a). Nous verrons dans la suite que les Pantomimes Comiques ont représenté des indécences & des mouvemens lascifs. Quoiqu'il en soit, le peuple Romain se partagea toujours en deux partis à l'égard des Pantomimes Tragiques & Comiques ; on en vint même souvent aux coups. C'est ce que l'on verra plus amplement dans un autre endroit.

On ne sçauroit penser sans étonnement au nombre des Pantomimes qu'il y eut à Rome ; Vopiscus (b) nous l'ap-

(a) *Chironomon ledam molli saltante Bathillo
Tuccia vesicæ non imperat, Apula gannit
Sicut in amplexu ; subitum, & miserabile
longum*

Attendit Thymele, Thymele tunc rustica dis-
cit. Juvenal Sat. 6.

(b) *In Carin. c. 19. (Carinus) exhibuit
Pantomimos & Gymnicos mille.*

prend en quelque maniere ; mais Ammien Marcellin nous en instruit avec plus d'exactitude : il regarde comme une chose honteuse aux Romains , & inexcusable , que crainte de famine l'on ait exilé de Rome les Philosophes sous l'Empire de Constance , & que l'on y ait pourtant gardé six mille Pantomimes , sçavoir , trois mille Acteurs & trois mille Actrices ; mais les Philosophes étoient des pédans maussades qui gênoient les plaisirs des Romains , au lieu que les Pantomimes fournissoient au peuple une nouvelle sorte de plaisir.

En parlant des Mimes , nous avons fait mention des femmes qui se trouvoient parmi eux , & que l'on appelloit Actrices-Mimes , *Mimæ* ; les Pantomimes

tirerent leur origine des Mimes ainsi que nous venons de l'établir ; mais y a-t-il eu aussi des Actrices Pantomimes , on n'en sçauroit douter ; les Auteurs en disent à la vérité très-peu de chose. Seneque est celui qui en parle le plus positivement. Il y a tout lieu de présumer que ces femmes avoient au moins autant d'adresse & d'habileté qu'il en falloit pour jouer avec les Acteurs Pantomimes , sans quoi on ne leur eut pas donné le nom de *Pantomimæ* d'Actrices Pantomimes. (a)

Nous nous rappellerons encore ici l'Archimime dont nous avons déjà parlé plusieurs fois ; nous avons remarqué que quelques Auteurs le prennent pour le chef des Mimes. Il est très-

(a) *Ferrar. de Pantomim. § 10.*

difficile de déterminer en quoi l'Archimime étoit différent des Pantomimes, & quel étoit son caractère propre. On ne trouve presque rien à cet égard dans la Littérature; on sçait cependant que l'Archimime étoit un Histrion qui dançoit aux Enterremens devant le cercueil où le mort étoit porté avec des cérémonies religieuses, & dans l'ordre des Processions. L'Archimime contrefaisoit par ses attitudes la vie & les mœurs du défunt, ce qui produisoit sans doute un effet très-burlesque au milieu même de la pompe funèbre, & de la tristesse des funérailles. Si l'on en croit les Auteurs qui nous ont parlé des Archimimes, ces derniers sçavoient représenter si parfaitement les gestes & les attitudes

du défunt dont ils devançoient le cercueil , que l'on s'imaginoit voir le mort reffuscité. Ils ne se bornoient pas , comme on fait dans nos Oraisons funé- bres , à exprimer les belles qua- lités , & à faire un panégyrique ; ils faisoient aussi la critique (a), & représentoient ses défauts pour amuser le peuple , & le faire rire aux dépens même du mort dont la famille les payoit. Ainsi l'on ne pouvoit pas dire de ces muettes Oraisons funé- bres ce que l'on a dit de toutes les autres , qu'elles sont un amas puérile & ampoulé de flatteries , pour ne pas dire de mensonges. Dans l'Ouvrage périodique in- titulé *Acerra Philologica* (b) , on

(a) Sueton. in *Vespas.* c. 17. *August. de Civitate Dei.* 17. 10.

(b) *Vol. I. Part. 5.*

juge que l'Archimime n'a diffé-
 fé du Pantomime qu'en ce
 que l'on s'est servi du dernier
 dans des occasions agréables &
 réjouissantes, dans les grands fes-
 tins, au lieu que le premier a
 toujours été réservé pour les
 cérémonies tristes & funébres.
 D'après cette idée ne pourroit-
 on pas dire que l'Archimime
 n'étoit qu'un des Pantomimes
 Tragiques. M. Gesner adopte
 le sentiment de ceux qui ne
 mettent pas de différence entre
 Archimime & Pantomime. (a)

Il nous reste encore une ob-
 servation à faire avant de finir
 la première Partie de ces Re-
 cherches. Nous avons dit que
 le mot *Mimus* signifie aussi bien
 l'Acteur que la pièce. Plusieurs
 sçavans se sont imaginé qu'il en

(a) *Theſaur. nov.*

étoit de même du mot *Pantomimus*, & qu'il servoit à exprimer indistinctement la piece & l'Acteur. Ils fondent leur sentiment sur deux passages de Pline, dont ils n'ont pas bien saisi le sens. M. Gesner a entrepris de les réfuter, & il fait voir de la maniere la plus satisfaisante qu'en rendant exactement ces endroits de Pline, il n'y est parlé que de l'Acteur Pantomime; sans qu'il y soit question de la piece, d'où l'on peut conclure que le mot *Pantomimus* n'a jamais été employé pour exprimer la fable que les Pantomimes représentoient.

Fin de la premiere Partie.

of 1861

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...



RECHERCHES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR LES MIMES

ET

SUR LES PANTOMIMES.

SECONDE PARTIE.

*Considérations particulières sur les
Pantomimes.*

LXaminons à présent
les Pantomimes plus
particulièrement. Il
nous reste à sçavoir
quelles piéces ils ont jouées

Gij

ou danfées , comment ils ont été habillés , en quoi confiftoit leur art , & quelles fautes ils ont faites. Nous parlerons auffi de leur rivalité , de leurs combats d'émulation , fi je puis m'exprimer ainfi. Les privileges que les Empereurs leur ont accordés , les richesses qu'ils ont acquifes fur les Théâtres de Rome , les dignités dont ils ont été revêtus , les troubles qu'ils ont occasionnés : en un mot , toutes leurs aventures & leur deftinée nous paroiffent mériter quelque attention. On fera furpris de l'empreflement que les Romains ont marqué pour cette forte de Spectacles , & cela ne peut que laiffer une idée très-défavorable des Romains de ces tems-là , ou très-avantageufe des Pantomimes dont

noustrçons l'histoire. Nous aurons soin de rechercher aussi combien de tems a duré cette passion des Romains , & ce qu'ils ont pensé de l'imitation des Pantomimes , & de la maniere dont ces Acteurs représentoient. On sent que nous sommes parvenus aux objets les plus intéressans de ces Recherches. Que de remarques curieuses n'aurons - nous pas lieu de faire ? Il y en aura plusieurs qui auront rapport aux Spectacles d'aujourd'hui.

Pour conserver autant qu'il est possible l'ordre que nous venons de nous prescrire , nous commencerons par les pieces que les Pantomimes ont dansées. Selon Calliaque, les plus anciennes furent appellées des fables mises en danses , en un

feul mot Grec ἀπορχήματα. Ce n'étoit que de simples Chanfons que l'on débitoit fur le Théâ- tre, & que des Danfeurs acompagnoient de geftes adaptés aux paroles. Ainfi Lucien diftingue deux fortes de Danfeurs, ceux qui ne faisoient que danser fans qu'il y eût de chants, & ceux qui exprimoient une chanfon par des geftes. Lorsque cet art fut porté au plus haut degré de perfection, les Pantomimes fçurent représenter fans diftinction toutes les fables Tragiques, Comiques & Satiriques. Ils étoient pourtant attachés plus particulièrement aux fables des Dieux qui étoient les plus connues du peuple. Par la même raifon, les premiers Comédiens qu'il y eut en France repré- sentoient les Mifteres ;

cet usage qui s'étoit introduit sous un prétexte de Religion, dégénéra bien-tôt en impiété. L'on réforma le Théâtre François, & l'on ne mit plus sur la Scene que les actions des hommes. De même les Pantomimes, après avoir joué les Dieux, donnerent les fables des Héros que l'on partagea en deux classes. On appella *μνοπροσωποι* les pieces où il ne paroissoit qu'un seul Pantomime qui représentoit le Hérôs, & *πολυπροσωποι* celles où il y avoit plusieurs Acteurs. C'est dans la premiere classe qu'il faut mettre les dances de Pilade & de Bathille. Il est vrai que d'après un endroit de Plutarque (a) on feroit tenté

(a) *Plutarch. Sympos. Lib. 7. Quæst. 8. de Saltat. A saltatione porrò Pyladeam remozeo, tumidam scilicet, & affectuum plenam.*

de croire que Pilade s'est servi de plus de personnages que Bathille; mais Lucien nous fournit un exemple qui prouve qu'il n'y avoit qu'un seul Pantomime qui jouât dans chaque piece (a), ce qui ne laisse pas d'être incontestable, quoique très-étonnant. Un étranger assistoit pour la première fois à cette sorte de Spectacles, il voyoit un seul homme représenter une piece

*multasque requirentem personas ; Bathilleam admitto , pedestram & cordaci ad finem. Echo-
ni aut Pani alicui aut Satiro cum amore comessanti , saltando respondentem.*

(a) *Lucian. de saltatione tom. 4. Oper. Cum quinque personas (barbarus) vidisset Saltatori apparatus , tot enim partibus seu actibus constabat fabula , unum videns Saltatorem , quærebat quinam reliqui essent futuri qui alias personas representarent. Postea verò quam certior factus est illum omnia saltatione sua representaturum : Fefellisti nos , inquit , ô optime , quòd cum corpus unum tibi sit , animas plures habeas.*

entiere & en cinq Actes. Cet étranger fut charmé de ce Spectacle, & la surprise lui arracha ces paroles qu'il adressa au Pantomime : *Dans un seul corps tu as plus d'une ame.*

A l'égard des danses Mythologiques, il y a toute apparence que les Métamorphoses d'Ovide étoient d'un grand secours aux Pantomimes. Ce Poëte, dans une de ses Epitres à un de ses amis marque la satisfaction qu'il ressent de ce que les Pantomimes représentoient ses Poëmes (a). C'étoit peut être aussi des descriptions d'Ovide

(a) Eleg. VII. v. 25. Lib. V.

*Carmina quod pleno saltari nostra Theatro
Versibus & plaudi scribis amice meis.*

Aussi M. Muller soutient dans la premiere Partie de son Livre, p. 261. qu'Ovide ne parle pas ici de sa Tragédie de Medée, mais de ses Métamorphoses.

que se servoit Batille en représentant la fable de Lédæ, ainsi que nous le rapporte Juvénal (a). Disons la même chose de ce Pantomime, qui au rapport de Lucien (b) représentoit sous l'Empereur Néron l'adultere de Venus & de Mars. Le Pantomime Planius a peut-être aussi emprunté d'Ovide sa piece intitulée le Dieu Marin Glaucus (c). Il seroit superflu de rapporter un plus grand nombre d'exemples de pieces héroïques que les Pantomimes ont dansées. On en rencontre assez souvent dans presque tous les Auteurs; les fureurs d'Hercule, celles d'Ajax, l'Hector, le Campanée, & bien d'autres sont des

(a) *Sat. VI. v. 63.*

(b) *Tom. IV. de Saltat. p. 132.*

(c) *Vellejus Patere. Lib. 11. c. 83.*

Tragédies Pantomimes qui nous sont connues. Tous ceux qui ont lu Suetone sçavent aussi que Neron lui-même a voulu représenter le Turnus de Virgile dans une danse Pantomime, & s'il ne le fit pas, c'est qu'il se trouva peu de tems après ce dessein réduit à l'affreuse nécessité de se donner la mort à lui-même (a). Ce qu'il y a de plus rare, c'est qu'outre les fables & les histoires, l'on représentoit aussi la Philosophie & les différens sistêmes, si l'on peut en ce point ajoûter foi à Athenée (b) : » Un danseur nommé Memphir, dit-il, étoit en même tems Philosophe Pythagoricien, & sçavoit exprimer par les danses la force & l'ex-

(a) *Sueton. in Neron. c. 54.*

(b) *Lib. 1. c. 17.*

» cellence de la Philosophie de
 » Pytagore plus éloquemment
 » que n'auroit fait un Professeur
 » de Philosophie. » Qu'une tel-
 le représentation de la Philoso-
 phie seroit bien propre au sié-
 cle où nous sommes, où l'on
 veut tout apprendre en badi-
 nant sans se donner la peine de
 rien aprofondir.

Examinons à présent quels
 étoient les habillemens des
 Pantomimes. On sent que ces
 habillemens ont dû varier sui-
 vant les personnages. Les Pan-
 tomimes prenoient tous les at-
 tributs des Dieux, des Déeses
 & des Héros, qu'ils représen-
 toient tels que les Poètes nous
 les dépeignent. Ils avoient aussi
 des habits de différens caracte-
 res, & des habits qui dési-
 gnoient les différens états. En

fin tous leurs habillemens ainsi que leurs masques avoient toujours un rapport marqué à la fable qu'ils représentoient. On en trouve un exemple dans Apulée (a), qui nous a donné une description du Jugement de Paris mis en danse Pantomime. Il paroissoit d'abord sur le Théâtre un Acteur qui représentoit Paris, & qui étoit habillé à la Phrygienne : près de ce premier Acteur dansoit un jeune homme qui avoit des ailes aux pieds & un Caducée à la main tel que l'on représente Mercure ; après quoi venoient trois femmes qui faisoient les Rôles de Junon, de Minerve, & de Venus, dans les habillemens, & des postures convenables à ces Divinités ; on peut juger de

(a) *Lib. 10. Miles. p. 233.*

la posture de Venus. A l'égard de ses habillemens, Venus étoit elle-même sa parure. Plancus représentoit le Dieu des Mers Glaucus ; il paroissoit tout nud, & pour cela on le couvroit d'une espece de toile qui suivoit exactement toutes les proportions du corps, & elle étoit peinte en verd de mer. Ses cheveux étoient couverts de roseaux & d'algue ; son corps se terminoit en poisson, ainsi que l'on nous représente les Sirenes & autres Divinités de la Mer. Quelque fois les Pantomimes portoient aussi des habits de femmes qui étoient jaunes, & que l'on appelloit par cette raison *Crocota*. Les Pantomimes abusoient de ces habits, & s'en servoient pour imiter les attitudes les plus lascives. Ce fut en-

fin par le secours de ces différens habillemens & des différens masques que les Pantomimes parvinrent à faire entendre au peuple toutes les actions qu'ils vouloient représenter. Il suffisoit après cela de sçavoir le sujet de la piece pour entendre parfaitement les gestes & les représentations des Acteurs.

Calliaque a fait voir qu'il n'a pas été permis aux Pantomimes de se servir de l'habit que les Romains appelloient *Toga*, & qui étoit à peu près la robe des Officiers de Justice d'aujourd'hui ; les Magistrats n'avoient garde de laisser les Pantomimes porter ces habits sur le Théâtre, ce qui auroit tourné en ridicule la Magistrature. On pourroit demander comment les Pantomimes, ne pouvant

paroître qu'en manteau & en tunique , il est possible qu'ils aient pû danser avec des habits si longs & si larges. La réponse que donne là-dessus Ferrare (a) n'est pas entièrement satisfaisante ; mais on comprend comment ils ont pû représenter facilement , quand on considère que dans les danses Pantomimes l'action principale ne se faisoit pas avec les pieds , comme nous le ferons voir dans la suite. Ils imaginerent aussi un grand nombre d'autres habillemens pour représenter des Faunes , des Satyres & des Silenes. Les pieces des Pantomimes étoient Tragiques , ou Comiques , ou Satiriques. Il y avoit des décorations différentes pour la Tragédie , pour la

(a) *De re vestiar. Lib. III. c. 18.*

Comédie, & dans le genre Satirique, ce que Calliaque nous prouve très-clairement par un endroit de Vitruve (a); ainsi il est vraisemblable que les Pantomimes s'habilloient aussi différemment suivant les différens genres. Il suit d'un passage de Lucien (b), que leurs habits étoient de la matiere appelée *sericum*; on peut conclure la même chose d'un endroit de Vopiscus (c), qu'il seroit inutile de traduire ici mot à mot; nous ne prétendons pas non plus prononcer sur cette question si souvent agitée, si le mot *bombyx* foye, & le mot *sericum* que l'on a coutume de traduire pareil-

(a) *De re rust. L. V. c. 8.*

(b) *Luci. de Saltat.*

(c) *In Carin. c. 19. Donata & vestis serica, (Gymnicis & Histrionibus.)*

lement par le mot *soye*, sont deux mots différens. Qu'il nous fuffise de remarquer qu'il paroît plus vraisemblable que le *sericum* n'a été qu'une préparation de codon ou de pergame, appelée autrement *soye de fleur*. Consultez à cet égard M. Saumaife dans ses observations sur Vopiscus, Tertulien, Solin, &c.

On doit se former une idée toute différente des masques dont nous nous servons, & de ceux dont se servoient les Pantomimes, & en général tous les anciens Comédiens. On exprimoit sur les derniers des traits si parlans, qu'ils s'accordoient parfaitement avec l'action que l'on représentoit. Les Anciens excelloient dans cette partie, & leurs masques sembloient

parler. Madame Dacier a remarqué que ces masques ne couvroient pas seulement le visage comme les nôtres , mais qu'ils enveloppoient toute la tête ; ainsi l'on étoit déguisé même par la couleur & la position des cheveux , & par la figure de la tête. Rien n'est plus propre à nous donner une idée juste de ces masques anciens que le *Traité de Christophe-Henri de Berger* , intitulé *Commentatio de personis vulgò larvis seu mascheris*. On y trouve sur plusieurs feuilles une grande quantité de masques Romains qui se rapportent aux différens personnages de chaque Comédie de Térence , & qui ont été gravés d'après l'original d'un manuscrit antique qui est dans la Bibliothèque du Vatican : on

les a aussi inferés en Italie dans une excellente Edition de Térence. Ce Traité de Mr. de Berger est sans contredit tout ce qu'il y a de mieux sur cette matiere , on y trouve les remarques les plus rares & les plus curieuses. Dans Ciaccorius (a) on voit pareillement un de ces anciens Histrions masqués, qui a été gravé d'après l'original , & que l'on a copié sur un cachet antique (b). Peut-être les masques dont on se servoit dans les tems les plus reculés aux Fêtes de Bacchus ont-ils donné occasion à la maniere de

(a) *De Triclin. p. m. 79.*

(b) Cet Histrion est représenté d'une gueule très-ouverte.

Ipsa dierum
Textorum herboſo colitur , ſi quando Theatro
Majeſtas , tandemque redit ad pulpita notum.
Exodium , cum perſonæ pallentis hiatum
In gremio matris formidat ruſticus infans.

se couvrir ainsi entierement la tête. Ces masques étoient faits d'écorces d'arbres préparées, & à la Fête on les suspendoit en l'honneur de Bacchus à un arbre consacré à ce Dieu (a). Mr. Pluche a représenté ces masques dans son histoire du Ciel.

Nous avons dit que les danses Pantomimes ne consistoient pas seulement dans les mouvemens des jambes; les mains y contribuoient plus que les pieds: c'est par cette raison que l'on appelloit aussi les Pantomimes χειροσοφοι. Les différentes situations des bras, de la tête & du corps entier, les mou-

(a) Virgil. Georg. Lib. II. v. 387. 389.

Oraque corticibus sumunt horrenda cavatis;
Et te, Bacche, vocant per carmina læta, ti-
bique

Oscilla ex altâ suspendunt mollia pinu.

vemens des yeux, & des attitudes réglées selon la cadence de la musique exprimoient davantage que n'auroient fait de grands sauts & des entrechats. C'est la remarque de Lucien (a); c'est de là qu'Ovide dit que les mouvemens des bras font le principal de la danse (b). Cet art des Pantomimes est aussi appelé par les Romains Chironomie, & les Pantomimes eux-mêmes Chironomes (c), parce qu'ils représentoient avec des gestes réglés par principes. Une ancienne Epigramme nous donne une description fort vive de l'entrée des Pantomimes sur le Théâtre, de leur manie-

(a) *De Saltat.*

(b) *De arte amandi. v. 595.*

Si vox est cantata, si mollia brachia salta.

(c) *Juvenal, Sat. VI. 63.*

re de représenter, & de leurs mouvemens (a).

Les Auteurs paroissent n'avoir sçu trouver assez d'expressions pour donner une idée de la danse Pantomime. Cassiodore dit que les Anciens l'avoient appellée une musique muette (b); le même attribue aux Pan-

(a) *Epigrammata vetera per Pilhoeum.*
Epigr. V.

*Ingressus scenam populum Saltator adorat ;
Solerti prodit pandere verba manu.*

*Nam cum grata chorus diffundit cantica dulcis
Quæ resonat cantor , motibus ipse probat.*

*Pugnat , ludit , amat , bachatur , vertitur ,
adstat , -*

Illustrat verum , cuncta decore replet.

*Tot linguæ , quot membra viro , mirabilis ars
est ,*

Quæ facit articulos , ore silente , loqui.

(b) *Var. I. 20. Hanc partem musicæ disciplinæ majores mutam nominarunt , quæ ore clauso loquitur , & quibusdam gesticulationibus facit intelligi , quod vix narrante lingua aut scripturæ textu possit agnosci.*

tomimes ces expressions, *mains très-éloquentes, doigts parlans, silence patétique*; nous ne pouvons rendre plus expressément en François, *loquacissimas manus, linguosos digitos, silentium clamosum, expositionem tacitam*. Nonnus (a) parle en ces termes des Pantomimes, & de leurs danses: » des signes qui ont un » langage, des mains qui ont » une bouche & des doigts qui » ont de la voix; » *Νευμα μεδον εχων παλαμην φωνα τακτυλα φωνην*. Cyprien sur le même sujet se sert de cette expression, (b) *verba manibus expedire*, parler des mains. On trouve dans l'Anthologie des Epigrammes sur Pylade, qui font l'éloge des mains des Pantomimes: le mot

(a) *Dionys. Lib. VII. v. 18.*

(b) *Lib. IV. c. XXV. No. 8.*

Δεξπα φoves que Boulenger & Lubin ont mal entendu, attribuée à Pylade des mains qui savent tout dire.

Nous pourrions encore rapporter ici plusieurs autres endroits, mais pour ne nous pas trop étendre, nous renverrons plutôt nos Lecteurs aux Notes de Dempster sur les antiquités de Rosinus (a). Si nous voulions rassembler tous les passages dans lesquels les Anciens ont parlé du langage des mains, pour me servir de leur terme, nous ferions un volume au lieu d'une dissertation; mais on peut s'imaginer par un exemple combien ce langage des mains étoit expressif. Lucien nous apprend qu'un Ambassadeur, qu'un Roi de Pont

(a) Pag. 327.

avoit envoyé à Neron pour des affaires d'Etat, fut présent dans Rome à une danse Pantomime. Quoiqu'il n'entendit pas ce que l'on chantoit, puisqu'il ne sçavoit pas le Latin, il comprit pourtant tout ce que le Pantomime représentoit. Dans la suite Neron voulant récompenser cet Ambassadeur, promit de lui accorder une grace. L'Empereur fut fort étonné quand l'Ambassadeur de Pont lui demanda pour récompense le Danseur qu'il avoit vû. L'Empereur en le lui accordant, l'interrogea sur ce qu'il prétendoit faire de ce Pantomime dans le Royaume de Pont : » Nous avons des » voisins, répondit cet Ambas- » sateur, qui parlent tous des » langues différentes, & qui » nous sont inconnues; il est

» si difficile d'avoir un interpre-
 » te qui les entende toutes: mais
 » cet homme qui sçait parler
 » par des gestes se fera enten-
 » dre à toutes les nations (a). »
 Nous avons rapporté plus haut
 un autre endroit de Lucien &
 l'exclamation de Démétrius,
 présent à la danse d'un certain
 Pantomime. Artemidore dit (b)
 en voyant danser un Pantomi-
 me, que l'on ne devoit plus
 craindre de devenir sourd &
 muet, puisque tout étoit repré-
 senté par des gestes, & que
 l'on n'avoit pas besoin d'oreil-
 les. Mais à quel point ne faut-il
 pas que cette éloquence muet-
 te ait été portée, puisque Ci-
 céron cet Orateur si fameux n'a
 pas dédaigné d'éprouver, selon
 le témoignage de Macrobe,

(a) *Luc. de Saltat. c. 38.*

(b) *Lib. II. c. 36.*

avec Roscius si ce Pantomime pouvoit représenter une chose par ses gestes seuls d'une manière plus variée que Cicéron ne le pourroit en déployant tous les trésors de son éloquence. L'art des Pantomimes n'étoit pourtant pas encore parvenu du tems de Cicéron au degré de perfection où il parvint dans la suite.

Mais rapportons ici un trait qui étonnera bien davantage les personnes qui ont peine à croire que les Pantomimes aient porté si loin l'art du langage des mains. Herodote raconte (a) que Clifthenes Roi de

(a) *In Erato. p. m. 367. Voyons la version Latine. Posteaquam cœnatum est, proci certamen de musica habere cœperunt, & de sermone qui in medio proponebatur. Procedente potatione Hippotides jussit tibicinem sibi canere, εμμελειαν, id est sedatum quoddam sal-*

Sicyon voulant marier la Princesse sa fille, plusieurs Seigneurs se disputerent cette conquête, parmi lesquels se présenta un Athénien nommé Hippoclides très-habile dans l'art des Pantomimes. Un jour cet amant fut engagé à montrer ses talens; l'envie de faire sa cour fit qu'il se surpassa lui-même, & après avoir représenté différentes choses seulement avec les mains, il se mit sur sa tête, & élevant les pieds en l'air, il représenta par les mouvemens des jambes, & fit autant de merveilles qu'il

rationis genus. Tibicine obsequente saltavit sibi quidem placens, sed Clisthenes omnem rem cernens, suspectam habebat. Post hæc Hippoclides jussit sibi mensam ferri; quâ illatâ, primum super eam laconicos saltavit modulos, mox alios Atticos, demùm suprâ mensam capite statuto, cruribus veluti manibus gesticulabatur. At Clisthenes inquit, fili Tisandri desaltasti matrimonium.

en avoit faites avec les mains. Mais ces succès mêmes empêcherent le Roi de lui donner la Princesse, soit que ce Monarque crut que le genre des Pantomimes demandoit trop de hardiesse & même de licence, ou qu'il ne convenoit pas à un Prince d'être si habile dans un art frivole, & où l'on ne peut exceller que par une longue habitude. Si l'on peut ajoûter foi à cet endroit d'Herodote, tout ce que nous avons dit du langage des mains doit paroître très-naturel, & plus que vraisemblable. Après cela qui s'étonneroit de l'attachement extrême que les Romains ont eû pour le jeu Pantomime? Qui pourra reprocher à ce peuple d'avoir beaucoup recherché ces spectacles? Les Romains

les plus raisonnables, & même les plus austeres ont vû les danses Pantomimes; Auguste & Mecene en étoient les spectateurs les plus assidus. Cicéron, remarque Plutarque, retenu par l'importance de ses affaires restoit à regret chez lui, quand Roscius ou Esope, deux fameux Pantomimes de ce tems-là, paroissoient sur le Théâtre. Les Dames étoient sur-tout fort adonnées à ce Spectacle. C'est ce que leur reproche Juvenal dans les vers de la sixième Satire, que nous avons déjà rapportés, où il prétend que la licence de ces Spectacles ont fait sur elles la plus vive impression. Il se sert de termes si énergiques, que nous ne croyons pas les devoir rendre dans notre langue :

Chironomon ledam molli saltante Batillo
 Tuccia vesicæ non imperat ; Apula gannit
 Sicut in amplexu.

On ne peut regarder cet endroit de Juvenal que comme l'hyperbole d'une imagination échauffée par la Satyre. Cette Apula étoit portée naturellement à l'amour, & si ce Spectacle a augmenté sa passion il a aussi pû contribuer à la diminuer, ce que Lucien remarque dans un autre exemple (a). Un jeune homme aimoit éperdument, il se trouva guéri tout à coup en voyant représenter par des Pantomimes les funestes effets de l'amour. Le même Auteur rapporte ensuite que souvent les Pantomimes Tragiques ont arraché des larmes, & qu'il y avoit aussi à cette sorte de

(a) L. c. p. 143.

Spe&ctacles la Scene des mou-
choirs.

Mais parlons s&rieusement.
Quoique les danses Pantomi-
mes m&ritassent d'&tre v&ues par
le grand art qui y r&gnoit, c'est
pourtant une chose assur&e que
les Romains ont port& ce go&ut
là trop loin, & qu'ils y per-
doient trop d'argent & trop de
tems. Ils ne pouvoient se ras-
sasier de les voir; ils ressem-
bloient à ces habitans d'Ionie
& du Pont qui quittoient tout
pour voir danser la fable de Bac-
chus (a). L'Empereur Marc An-
tonin surnomm& le Philosophe
voulut mettre des bornes au
go&ut excessif des Pantomimes,
& crut devoir emp&cher cette
sorte de spectacles qui faisoient
n&gliger le commerce; mais il

(a) *Ibidem*, p. 145.

fut obligé d'abroger cette Loi dont le peuple murmuroit. L'on reprochoit à cet Empereur de vouloir forcer le peuple même à la Philosophie (a) ; mais on reproche aux Dames Romaines d'avoir été baïser les masques, & les autres habits des Pantomimes les jours où il n'y avoit pas de représentation (b). On trouve même que des particuliers pour condescendre au goût de leur famille, ont entretenu des Pantomimes qui représentoient dans leurs maisons. Il falloit que les peres & les maris s'en accommodassent, quoique souvent ils n'aimassent pas eux-mêmes cette sorte

(a) Jul. Capitolin. in M. Anton. Philos. c. 23. *Jusserat, ne mercimonia impedirentur, tardius Pantomimos exhiberi non votis diebus.*

(b) Ferrar. L. c. p. 19.

de Spectacles (a) ; ainsi dans tous les tems le goût particulier des femmes est devenu le goût général. La nature en leur refusant la force du corps nous a donné des foiblesses qui leur laissent la supériorité ; mais quant à la passion excessive des Pantomimes, les hommes l'ont portée eux-mêmes si loin qu'ils ne sçauroient en cela rien reprocher au beau sexe. Néron n'a-t-il pas voulu danser lui-même des danses Pantomimes ; n'est-ce pas une preuve qu'il a eu la passion, pour ne pas dire la fureur de ces sortes de Spectacles ; & Caligula n'a-t-il pas défié Jupiter, sous prétexte que

(a) Plin. Lib. VII. Epist. 24. dit de la Quadratilla : *Habebat illa Pantomimos, fovebatque effusius, quam principi feminæ conveniret. Hos quadratus non in Theatro, non domi spectabat, nec illa exigebar.*

ce Dieu troubloit les Pantomimes par le tonnerre (a). Dion Cassius parle d'une machine dont cet Empereur insensé se servit contre la foudre ; à chaque coup de tonnerre il jettoit des pierres vers le Ciel par le moyen de cette machine , & il s'écrioit : Jupiter ! emporte moi , ou je t'emporterai (b). On a peine à croire que la folie humaine ait été à cet excès. Caligula aimoit mieux s'attirer le couroux des Dieux que de perdre quelque chose du plaisir qu'il ressentoit au Spectacle des Pantomimes. Mais, me dira-t-on , pour prouver l'universalité de ce goût , que pouvez-vous conclure des exemples particuliers de Néron & de Caligula ,

(a) *Seneca de ira , Lib. 1. in fine.*

(b) *Dio Cass. Lib. 59. in fine.*

les plus fous des Empereurs & des Romains ; j'en conviens , mais je trouve aussi des Romains raisonnables d'ailleurs , & qu'on ne sçauroit justifier de la fureur des Pantomimes. Je puis rapporter plusieurs preuves ; les maris étoient cause qu'on se ser-voit des Pantomimes dans les festins , comme on auroit fait des Mimes. Si l'on consulte le Livre de Ciacconius que nous avons déjà cité , on verra qu'il met aussi les Pantomimes au nombre des personnes dont on employoit l'art dans les festins. Auguste un des plus sages Empereurs fit néanmoins représenter pendant un repas Hercule en fureur par le Pantomime Pilade. Mais dans toute l'histoire des Pantomimes , je n'ai rien trouvé de plus ridicule que la

mode qui à la fin s'introduisit chez les Romains, de découper les viandes d'une manière Pantomime. Il est constant que les Pantomimes ont été eux-mêmes les découpeurs; ils avoient une espèce particulière de danse pour chaque sorte de rôti; ils faisoient des gestes tous différens à découper un poulet & un lièvre (a).

La passion extrême que les Romains eurent pour les danses Pantomimes fit la richesse immense des Pantomimes. On

(a) Petrone dit c. 36. *Processit statim scissor, & ad symphoniam ita gesticulatus laceravit obscenium.* Juvenal en donne encore une description plus claire dans sa cinquième Satyre.

*Structorem interea, ne qua indignatio desit,
Saltantem spectâ, & Chiromanta volanti
Cultello donec peragat dicta magistri
Omnia: nec minimo sane discrimine refert,
Quo gestu lepores & quo gallina secetur.*

lit avec étonnement quel a été leur revenu ; Budée (a) montre par un passage de Pline qu'Esopé le Pantomime , que l'on ne doit pas confondre avec l'Auteur des Fables , a eu 500 sesterces, ou 12500 ducats de rente. Quelque grande que soit cette somme en elle-même , elle est peu considérable en comparaison du revenu qu'auroit pû avoir Roscius s'il avoit voulu mettre à profit tout son talent ; il pouvoit gagner près de 1650000 liv. (b) Macrobe (c) raconte du même Roscius qu'il recevoit tous les jours du Public cent ducats , & l'on payoit à part ses camarades. Supposons que Roscius eut joué tous

(a) *De affe* , Lib. II.

(b) *Cic. pro Roscio* , *Comæd. Cap. 8*

(c) *Saturnal. Lib. III. Cap. 14.*

les jours, il auroit gagné par an 401500 liv. mais il est probable, comme Budée l'a déjà remarqué judicieusement, que Roscius n'a eu un tel revenu que les jours où il a dansé. A l'égard du bien d'Esopé le Pantomime, il est difficile de fixer au juste ce qu'on en doit penser (a); on sçait seulement qu'il faisoit de très grandes dépenses, ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait laissé à son fils Clodius cinq cens mille écus. Par là Clodius fut en état de faire plus de dépenses qu'un Roi; il recherchoit même l'occasion de dépenser extraordinairement, ainsi que Pline nous le rapporte; il mangeoit des oiseaux qui avoient appris à siffler

(a) Macrobe, *ibid.*

avec des especes de serinettes, ou à parler, oiseaux qu'il payoit chacun 1650 liv. Un plat de cent petits oiseaux lui cou-
toit donc 165000 liv. Le même fils d'Esopé voulut sçavoir aussi bien que Cléopatre, le gout des perles fondues; il l'a même emporté en cela sur l'ex-
travagante magnificence de cette Reine (a); car il ne se contenta point d'essayer lui-même, & afin que ses convives pussent tous juger du gout des

(a) *Plin. Lib. IX. c. 35. Prior id fecerat Romæ in unionibus magnæ taxationis Clodius Tragedi Æsopi filius, relictus ab eo in amplis opibus hæres, (ne in Triumvirato suo nimis superbiat Antonius pene Histioni comparatus) & quidem nulla sponfione ad hoc producto, quo id magis regium erat; sed ut experiretur in gloria palati quid saperent margaritæ, atque ut mire placuere, ne solus hoc sciret, singulos unionis convivis absorbendos dedit.*

perles, il en présenta à chacun une fondue. Il est nécessaire d'observer que chaque perle étoit d'un grand prix, & assez grosse pour que l'on pût en discerner le gout. Quel homme ami de l'aifance & de la fortune ne seroit pas tenté à ce récit de se faire Pantomime; ce métier seroit plus lucratif que celui de Fermier-Général.

Les Romains n'ont pas seulement prodigué leurs biens aux Pantomimes; mais ils ont encore honoré cet état. Je ne m'arrêterai pas ici à raconter que les principaux Seigneurs les ont employés à l'éducation de leurs enfans; l'art des Pantomimes faisoit partie de la belle éducation de la jeunesse Romaine; ils apprenoient à danser & à rendre toutes les idées par des

signes & par des gestes (a). Cet honneur qu'ils faisoient aux Pantomimes n'est pas encore assez considérable. Je passerai aussi légèrement sur l'exemple de Cicéron qui prit les instructions de Roscius, & qui apprit de lui par principes les mouvemens d'un Orateur. On peut s'imaginer combien cela a dû ajoûter encore à la force de son éloquence, puisqu'il exprimoit en même-tems ses pensées par des gestes. Tout cela s'excuse par l'utilité, & c'est une chose commune que de voir une personne du plus haut rang apprendre d'un inférieur. Mais les Romains ont fait aux Pantomimes des honneurs bien plus

(a) *Acerra Philol. Tom. 1. p. 692. Ovid. amor. L. 11. Eleg. 5.*

*Multa supercilio vidi vibrante loquentes
Nutibus in vestris pars bona vocis erat.*

considérables : non-seulement le peuple , mais même des Chevaliers & des Sénateurs avoient pour eux des égards & des politesses marquées : on alloit leur rendre visite , & quand ils sortoient , on se faisoit honneur de les accompagner , mais cela fut entierement défendu par l'Empereur Tibere (a); les hommes , & sur-tout les Dames , s'empressoient à escorter les Acteurs Pantomimes (b). On peut se figurer les Pantomimes

(a) Tacit. *Annal. Lib. II. c. 77. Multa decernuntur , ex quibus maximè insignia ; ne Domos Pantomimorum Senator introiret , ne egredientes in publicum equites Romani cingerent , aut alibi quam in Theatro spectarentur.* Seneque appelle même les jeunes gens de la première Noblesse *mancipia* , ou esclaves des Pantomimes. *Epist. IV. 7.*

(b) Seneca *Quæst. Nat. Lib. VII. c. 32. Stat per successores Piladis & Batilli domus ; privatim urbe tota sonat pulpitum. In hoc viri*

suivis des gens de distinction de Rome , marcher avec faste , & se quarrer en Rois de Théâtre.

L'Empereur Auguste lui-même a accordé beaucoup de privilèges à ce Spectacle & aux Acteurs ; il ôta aux Magistrats le pouvoir de faire fouetter & de punir en général les Pantomimes , ce qu'une ancienne loi autorisoit (a) ; c'étoit assurément une abrogation bien considérable pour les Pantomimes. Ils se virent par là égaux aux Citoyens Romains , pour qui le

in hoc feminæ tripudiant. Mares inter se uxoresque contendunt, uter det latus illis (fonte Hylæ Ferrarius.)

(a) Tacit. Annal. 1. 77. *Divus Augustus immunes verberum Histrones quondam jusserrat. Et Sueton. in August. 45. Coercitionem in Histrones Magistratibus in omni tempore & loco, lege vetere permissam ademit.* Casaubon entend dans ses Notes sur cet endroit le *jus virgarum*.

Consul Valerius Publicola a-
 voit obtenu le même privile-
 ge ; aucun Magistrat ne pou-
 voit faire fouetter un Citoyen
 Romain ; & depuis ce tems-
 là cette sorte de punition a
 été réservée aux Esclaves , &
 quand des Magistrats ont osé
 l'employer contre des Citoyens
 Romains , ils sont eux-mêmes
 devenus coupables de vexation ;
 c'est ce que prouve l'exemple
 de St. Paul. On conçoit enco-
 re plus distinctement l'import-
 tance de ce privilege qu' Au-
 guste accorda aux Pantomimes,
 lorsqu'on considère leur état.
 Ce n'étoient que des Esclaves,
 ou des Affranchis , comme on
 peut le voir par quelques pas-
 sages des Auteurs (a) qui ont

(a) *Ulpianus L. 43. Si ponas agita-
 torem postea factum Pantomimum. ff. De*

vécu à peu près de leur tems.

On comprend par là comment on a pu se servir naturellement des Pantomimes dans les festins, & comment Quadratilla dont nous avons parlé ci-dessus, en a pu entretenir dans sa maison. On conçoit encore la possibilité de ce que dit Seneque, dans l'endroit que nous avons déjà cité, *Privatim urbe tota sonat pulpitem, in hoc viri, in hoc fœminæ tripudiant.* Les Affranchis & les Esclaves des deux sexes étoient les Pantomimes dont les personnes riches se servoient dans leurs

art. empt. Julian. L. 27. Si Libertus artem Pantomimi exerceat, verum est debere eum non solum patrono, sed etiam amicorum ludis gratuitam operam præstare. ff. De Oper. Libert. Dempsterus ad Rosin. antiqu. p. m. 327. y ajoûte encore: Ergo non omnes Pantomimi servilis conditionis, quum etiam Libertis eam artem exercere permittant leges.

maisons; & si les Romains se font exercés eux-mêmes aux danses Pantomimes, mais dans leurs maisons ou sur des Théâtres bourgeois, comme on peut le conclure du passage de Senèque, ces Esclaves & ces Affranchis ont sans doute été leurs maîtres. Juste Lipse reconnoît aussi que les Actrices Pantomimes ont été des Esclaves ou des Affranchies (a). Peut-être s'étonnera-t-on que cette espece de gens ait pû acquérir assez de talens & faire le métier de Pantomimes, mais que l'on fasse attention qu'autrefois les Esclaves étoient des prisonniers de guerre, & qu'ainsi il s'en trouvoit qui avoient beaucoup

(a) Dans ses Notes ad Senecæ consol. c. 12. *Quorum Pantomimæ quas domi divites habebant servas aut libertas. Plin. Lib. VII. Ep. 24. & inscriptiones priscaæ.*

d'esprit

d'esprit & d'éducation. D'ailleurs les maîtres leur faisoient apprendre différens arts; ils leur faisoient même étudier les sciences. Chaque Romain un peu considérable avoit à Rome un grand nombre de pareils Esclaves. Il est si constant que les Affranchis ont exercé la profession de Pantomimes, qu'il seroit inutile d'en rapporter des preuves; il suffiroit de nous rappeler ce que nous avons dit de Batille, à qui Mecene avoit donné la liberté. Si l'építaphe dont nous avons parlé plus haut ne regarde pas un autre Pilade que celui qui a été rival de Batille, on ne peut pas douter qu'il n'ait été pareillement un Affranchi de l'Empereur Auguste. De tout cela il suit que la loi d'Auguste qui défendit de faire fouet,

ter les Pantomimes pour quelque cause que ce fût, étoit un privilege bien extraordinaire, & très-honorable pour eux.

On a encore accordé aux Pantomimes des honneurs plus marqués. Nous ferons bien-tôt part d'une ancienne épitaphe qui prouve que les Pantomimes ont eu les honneurs des Décurions (a), c'est-à-dire, qu'ils ont joui des franchises & des prérogatives qu'avoient les Décurions dans les Villes Provinciales ou dans les Colonies, enfin *in municipiis Romanorum*. Cette prérogative avoit été jusqu'alors la récompense des Citoyens qui avoient bien mérité de la patrie. On sçait que les Décurions étoient dans les Villes dont nous venons de par-

(a) *Ornamenta Decurionalia,*

ler, ce que les Sénateurs étoient à Rome ; ils avoient entr'autres le privilege que les Gouverneurs Romains ne pouvoient les punir, sans avoir fait leur rapport à l'Empereur qui s'étoit réservé la connoissance de tous les crimes que l'on pourroit imputer aux Décurions. Ces Gouverneurs n'avoient d'autre pouvoir sur eux que celui de les faire arrêter. Nous avançons cela sans alléguer d'autorités, parce qu'il s'agit d'un des faits les plus connus des antiquités Romaines ; ainsi les Pantomimes ont obtenu les honneurs ou les immunités des Décurions, & ainsi la punition des Pantomimes a été réservée au Tribunal de l'Empereur même. On voit que cela s'accorde parfaitement avec la loi d'Auguste.

dont nous venons de faire mention, & qui défend à tout Magistrat Romain de faire punir aucun Pantomime. Une inscription ancienne nous apprend aussi qu'un Pantomime a eu l'honneur d'obtenir une place parmi les Prêtres d'Apollon; honneur dont on sçait que les personnes les plus nobles & les plus élevées en dignité ont été jalouses.

Il étoit naturel de terminer ce que nous avons à dire des honneurs rendus aux Pantomimes par les monumens dont on les a honorés après leur mort. Deux inscriptions nous serviront de preuves; nous les transcrirons mot à mot, & elles serviront aussi à confirmer ce qui précède immédiatement. En 1726 on a publié à la Haye le

monument de Pilade Pantomime (a) : peu importe que ce soit le rival de Batille ou un autre Pantomime du même nom. Sur la 68 Planche on lit l'inscription :

D. M. THEOCRITI. AUGG.
LIB. PYLADI. PANTOMIMO.
HONORATO. SPLENDIDIS-
SIMIS. DECURIONALIB. OR-
NA. GREX. ROMANUS. OB.
MERITA. EJUS. TITUL. ME-
MORIÆ. POSUIT.

Sur le bord se trouve encore ;
CURANTE. CALOPODIO. LOCA-
TORE. A chaque côté est une
Statue ; on voit le mot de IO-
NIA sur l'une, & celui de TROA-
DAS sur l'autre. Ce sont appa-
ramment les noms des deux

(a) *Antiquitates sacræ, & civiles Roma-
norum explicatæ Autore M. A. V. N. in-fol.*

pieces Tragiques que ce Pantomime ſçavoit le mieux danser. Voici l'autre inſcription, telle que nous la trouvons dans Dempſter ad Roſin. p. m. 327.

M. AUR. AUG. LIB. ACILDO.
SEPTENTRIONI. PANTOMI-
MO. SUL. TEMPORIS. PRIMO.
SACERDOTI. APOLLINIS.
PARASITO. (a)

Mais puisſque nous prenons l'Archimime pour un Pantomi-

(a) Le nom de Paraſite ſe prenoit autrefois en bonne part: voyez *Theſaurus Fabri* au mot *Paraſiti*. *Paraſiti erant qui epulis ſacris adhibebantur; quorum etiam peculiaris erat Magiſtratus*. Les anciennes inſcriptions dont Montfaucon a rasſemblé les plus intéreſſantes, font ſouvent mention des Paraſites d'Apollon que l'on appelloit auſſi *Sinhodites*, de *ſinhodus* feſtin. Le Profefſeur Geſner propoſe une autre opinion dans ſon *Theſaurus*. *Paraſiti Phæbi ſeu Apollinis, dicebantur Mimi ſeu Hiſtriones, fortè quia ſer-
viebant Poëtis, eorum ſcripta recitantes.* Poë-

me , nous devons encore rapporter ici une troisieme inscription tirée du même Livre de Dempster ; la voici :

L. ACILIO. L. FILIO. POM-
CUTICLÆ. NOBILI. ARCHI-
MIMO. COMMUNI. MUNERE.
ALECTO. DIURNO. PARASI-
TO. APOL. TRAGICO. COMI-
CO.

Mais après avoir rendu compte des honneurs dont on a comblé les Pantomimes , nous ne devons pas dissimuler les affronts qu'ils ont essuyés ; nous faisons ici le rôle d'Historiens , & il nous est d'autant plus faci-

tarum autem præsidem constat esse Apollinem. Sic interpretatur Verrius : Parasitos Apollinis ait ita interpellari , quòd C. Volumnius , qui ad Tibicinem saltavit secundarum partium fuerit , qui ferè omnibus Mimis parasitus inducatur.

le d'être fideles & impartiaux qu'en écrivant les fastes des Mimes, nous n'avons rien à espérer ni à craindre. La passion & même la fureur que l'on eut pour les Pantomimes n'empêchoit point qu'on ne les tournât en ridicule; on n'en laissoit échaper aucune occasion, & ils étoient exposés aux huées du peuple, lorsqu'ils commettoient une faute que l'on appelloit sollecisme. On aura une idée de cette sorte de fautes en consultant le passage de Lucien (a). Il rapporte que les Citoyens de la Ville d'Antioche observoient avec la dernière exactitude toutes les actions des Danseurs. Un jour un de ces Danseurs qui étoit de très-petite taille, représenta

(a) L. c. p. m. 142.

Hector, tous les Spectateurs s'écrierent : Voici Astianax, mais où est donc Hector. Un autre au contraire qui étoit très-grand fit le rôle de Capanée ; quand il fut à l'endroit où il s'agissoit d'escalader les murailles de Thebes comme fit ce Général, on s'écria : Tu n'as qu'à sauter dessus, tu n'as pas besoin d'échelle. Un autre Danseur étoit gros & grand, il voulut faire un saut très-élevé, un entrechat par exemple. Prend garde, lui crierent les Spectateurs, on a oublié d'étayer le Théâtre. Un Pantomime pâle & maigre paroissoit sur la Scene, il s'élevoit aussi-tôt un murmure dans le Spectacle, & l'on faisoit des vœux ironiques pour sa convalescence. Quoique l'on reprochè aux

François d'être trop difficiles aux Spectacles , ils n'approchent point des Antiochiens. On a vû un homme de petite taille & très-délicat , qui avoit l'air & la voix d'une femme , jouer à Paris le rôle d'Hercule , fans que les Spectateurs en parussent choqués. Souvent les meres au Théâtre sont plus jeunes que les filles ; on a vû les mêmes Acteurs être tyrans dans la grande piece & amoureux dans la petite ; le même Acteur tour à tour Neron & Valere.

Mais les Romains n'étoient pas aussi indulgens à excuser les fautes de vraisemblance que commettoient les Pantomimes. Ces défauts échappoient à la vérité au commun du peuple ; mais tout n'étoit pas peu :

ple à Rome, Lucien du moins l'assure. Ici nous emprunterons encore de cet Auteur un fait remarquable. Un Danseur représentoit Ajax en fureur; mais il observoit si peu les règles de la bienséance, qu'il sembloit être un vrai furieux, plutôt que représenter Ajax en fureur; il déchiroit l'habit d'un Acteur, il arrachoit une flute de la main d'un homme de la symphonie; il y avoit à côté de ce Pantomime un troisième qui représentoit Ulysse triomphant; celui qui faisoit l'Ajax donna à son camarade Ulysse un coup sur la tête si violent qu'il l'auroit certainement tué si le chapeau théâtral & couvert de panaches n'eut diminué de beaucoup la violence du coup; l'Ulysse en fut néanmoins terrassé;

mais ce n'étoit pas encore tout, il porta la hardiesse jusqu'à entrer dans les loges réservées aux Sénateurs (a), & à s'asseoir entre les deux Consuls ; ils en furent eux-mêmes effrayés ; que n'avoient-ils pas à appréhender d'un Pantomime aussi impudent ? Il ne lui restoit qu'à traiter un de ces deux Consuls comme Ajax fit son bouc. Lucien dit expressément que les

(a) Ce qui étoit fort facile, car la place des Sénateurs étoit sur le Théâtre, de la vint qu'on appelloit indifféremment Orquestre les places des Sénateurs & celle où l'on dançoit, ou le Théâtre. Le Scholiaste de Juvenal dit Satir. 3. v. 173. *Orchestra, spatium in quo saltabat Pantomimus*. On peut en avoir une idée assez claire en considérant le Théâtre Saguntin dans Montfaucon. Je crois que l'on en trouve aussi un plan gravé dans les Epitres de l'Espagnol Emanuel Martin, car c'est Martin qui a décrit le premier ce Théâtre ; ce qu'a emprunté Montfaucon.

gens raisonnables avoient rougi eux-mêmes pour le Pantomime de cette audace excessive, & qu'ils avoient bien vû que ce Danseur étoit un vrai furieux & un vrai extravagant ; mais quand cet enthousiasme fut passé il reconnut sa faute , aussi ne voulut-il plus danser Ajax en fureur ; en vain l'y engagea-t-on. » C'est bien assez , dit-il , » que j'aye été une fois furieux. Mais ce qui lui fit le plus de peine , ce fut de voir peu de jours après un de ses concurrens dans cet art représenter parfaitement l'Ajax furieux sans s'écarter des bornes de la bienséance. Pilade tomba dans un excès presqu'aussi grand que celui dont nous venons de parler. Il tira des fleches sur les Spectateurs un jour qu'il repré-

sentoit l'Hercule furieux. Lorsqu'Auguste fit jouer devant lui la même piece dans un festin, Pilade eut la même audace & jetta dans l'assemblée quelques fleches ; j'ai Macrobe pour garant de ce fait (a) ; on assure qu'Auguste ne témoigna aucun ressentiment de ce que Pilade se conduisit envers lui comme il avoit fait envers le peuple ; mais Auguste sçavoit regner , & par conséquent dissimuler en cette occasion. Qu'on se rappelle ici ce que nous avons observé de l'utilité que ce Monarque tiroit des Théâtres, un des plus grands ressorts de la politique. Pilade servoit à efféminer les Romains ; ainsi les jeux Pantomimes affermissoient la puissance d'Auguste & la ren-

(a) *Macrob. Saturnal. Lib. II. c. 7.*

doient de plus en plus despotique. Ainsi nous avons vû dans différens tems les arts mêmes asservir les peuples qui les possédoient. C'étoient les réflexions que faisoient sans doute quelques convives de ce festin d'Auguste , & Spectateurs de l'Hercule Pantomime.

Les Pantomimes, jaloux les uns des autres, se critiquoient eux-mêmes, & par-là contribuoient beaucoup à la perfection de leur art; ce qui obligea aussi les Romains de se mettre en état de juger d'eux solidement; c'est ce que prouve tout ce que nous en avons dit plus haut. Pilade fit des reproches à Hilas, d'autres en firent aussi à Batille de ce qu'il représentoit Agamemnon un homme grand, & non pas un grand

homme. Hilar, ou peut-être Batille, imitoit une autre fois Œdipe qui se creva les yeux, & Pilade s'écria : Mais tu vois encore ; peut-être que le masque n'étoit pas assez bien fait ; cependant on a quelque fois repris à tort les Pantomimes. Ainsi se moqua-t-on sans raison de Pilade lorsqu'il représentoit Hercule furieux. Comment pouvoit-on lui reprocher que ses pas n'étoient point mesurés ; c'étoit un effet de son art, & pour imiter mieux la nature. Cette critique déplacée l'irrita tellement qu'il ôta le masque, & qu'il s'écria : Fous, vous ne voyez pas que je représente un fou. Le Poëte Grec dans l'Antologie, se moque aussi trop légèrement d'un Danseur qui ne s'étoit pas percé d'un coup
d'épée

d'épée dans le rôle de Canace (a) ; il importe peu que ce soit pecher contre l'histoire, le Théâtre n'est qu'une fiction, son but est d'intéresser ; une fable, une histoire y sont également propres.

Il est tems de finir nos Recherches. Jusqu'ici nous avons décrit les prospérités des Pan-

(a) Voici la traduction Latine. *Omnia juxta historiam saltans, unum negligens molestia nos affecisti. Nioben enim saltans, stertisti ut lapis, & rursus Capaneus statim concidisti; sed in Canace inepte, quod ensis esset tibi, & vivus existi. Hoc contra historiam, debebas enim vere te interficere.* Mais c'est trop exiger d'un Acteur ; si celui-ci se fut effectivement percé, ne lui auroit-on pas adressé ce que l'on dit dans la même Anthologie, L. III. c. 7. à Chrysomeles Pantomime mort. *Taces Chrysomeles, instar ferrei; non autem amplius nobis imagines prisorum absolvis hominum νευρασιω αφ'δουρυσι, nutibus mutis. Tuum verò beatissimum silentium nunc triste est, quo antea delectabamur.*

M

tomimes, à présent nous parlerons de leurs revers. Ils caufoient à Rome deux defavantages publics & très-confidérables. Ils augmentèrent le luxe qui y régnoit déjà, & donnerent occasion à beaucoup de troubles, & à des combats fanglans, pareils à ceux que les Comédiens François exciterent dernièrement en Angleterre. Le peuple alla même quelque fois jufqu'au meurtre. Par une fuite naturelle du defordre on fut enfin obligé de défendre aux Pantomimes d'exercer leur métier ou de les punir. Nous allons mettre en ordre l'hiftoire de ces revers.

Les Pantomimes Comiques dont le but principal étoit de faire rire le peuple, ne mettoient fur la Scène que des farces

ces, des indécences, & des grossieretés. Les Tragiques qui de tems en tems se mêloient aussi des pieces Comiques, n'étoient pas plus circonspects, ils étoient tous obscenes & infâmes; c'est de là que Juvenal donne à Batille le surnom de lascif (a). Velleius Paterculus ne nous a pas laissé une meilleure idée de Plancus (b); ceux-ci ont eu bien des compagnons dans ce mauvais genre. Nous avons déjà remarqué plus haut que les Pantomimes ont osé imiter en public les mouvemens voluptueux & efféminés en habit de femme appelé *crocota*, parce qu'il étoit jaune (c). Ter-

(a) *Mollem Bathillum.*

(b) Il l'appelle, Lib. II. c. 83. *Obscœnissimarum rerum & auctorem & ministrum.*

(c) Columella dit d'un pareil Spectacle, *de re rust. Attonitique miramur gestus effemi-*

tullien reproche à ces Acteurs que la perfection de cet art même venoit de leur débauche, & de la dépravation de leurs mœurs (a). De pareils Spectacles étoient publics; non-seulement les personnes mariées, mais celles qui ne l'étoient pas, celles dont l'âge étoit encore innocent, assistoient à ces Scènes lascives; n'étoit-ce pas, pour le dire ainsi, ouvrir toutes les portes à la volupté. On peut voir dans Tacite les suites funestes de cet abus. On dit à Néron que les bonnes mœurs des siècles passés avoient dis-

natorum, quod à natura sexum viris denegatum muliebri motu mentiantur, decipiantque oculos spectantium.

(a) *In Apol. c. 15. Quid quod imago Dei vestri ignominiosissimum caput & famosum vertit quod corpus impurum, & ad illam artem effeminatione productum, Minervam vel Herculem repræsentat.*

paru, & que le luxe les avoit chassées; enfin qu'on trouvoit à Rome tout ce qui pouvoit irriter la volupté. On ajoûte que la jeunesse dégénéroit de jour en jour, qu'elle s'accoutumoit à l'oïsveté, & qu'elle ne pensoit qu'à des intrigues amoureuses (a). Les Pantomimes qui étaloient sur le Théâtre tous

(a) Voici Tacite. *Erant qui Cn. quoque Pompeium incusatum à senioribus ferrent, quod mansuram Theatri sedem posuisset, nam antea subitariis gradibus, & scena in tempus structa, ludos edi solitos: vel si vetustiora repetas, stantem populum spectavisse; si consideret, Theatro dies totos ignavia continuaret. Ne spectaculorum quidem antiquitas servarentur, quoties Prætores ederent, nulla cuiquam civium necessitate certandi. Ceterum abolitos paulatim patrios mores, funditus everti per accitam lasciviam, ut, quod usquam corrumpi & corrumpere queat, in urbe visatur, degeneretque studiis externis juventus, Gymnasia & otia & turpes amores exercendo, Principe & Senatu auctoribus, qui non modo licentiam vitiiis permiserint, sed vim adhibeant, &c.*

Leurs charmes & tous leurs talens , triomphoient souvent de la vertu des Dames Romaines; on en voyoit s'oublier assez elles-mêmes pour devenir les maîtresses de ces Danseurs; des Impératrices mêmes prirent de l'amour pour des Pantomimes. Je n'avancerois pas un fait aussi extraordinaire sans autorité; Suetone le dit expressément de la femme de Domitien (a). On dit la même chose de Faustine femme de l'Empereur Marc-Antonin le Philosophe, & rien n'est plus vraisemblable; on sçait la conduite qu'elle tenoit, mais son mari étoit Philosophe, & pouvoit mépriser le préjugé extravagant qui fait dépendre l'honneur d'un homme des caprices d'une femme. Gallien

(a) *Domit. c. 3.*

nous rapporte une histoire qui est arrivée de son tems. Une Dame étoit dangereusement malade, & l'on ne pouvoit pénétrer l'espece ni la cause de ce mal. Le Docteur Galien fut appelé, il entendoit sa profession & il connoissoit les femmes. Chaque fois qu'elle voyoit quelqu'un qui lui parloit des Pantomimes, & qui avoit vû danser Pilade, elle changeoit de couleur. Le Médecin le remarqua, & découvrit ensuite gravement & par l'émotion du poulx la vraie cause de la maladie (a). Dion Cassius observe

(a) *De Præcognit. ad Posth. c. 6.* il dit : *Se deprehendisse morbum mulieris, qui cæteris incognitus; ægra enim erat ex amore Pantomimi & morbum indicare erubescerat. Nam dum assidet ægræ, quidam ex-Theatro superveniens, narravit se Piladem saltantem conspexisse. Statim mulieris vultus & faciei color*

que Tibere a chassé les Pantomimes de l'Italie, sur-tout à cause de la vie libertine que les Dames Romaines menoient avec eux (a); Tacite est du même sentiment (b).

L'Auteur du Dialogue sur les causes de la corruption de l'éloquence, dit que la passion des Pantomimes & de leurs danses passoit des meres aux enfans, & qu'on la recevoit avec la vie. Il regarde ce goût excessif des Pantomimes comme

immutatus est. Cùm viderem, brachio manum statim admovi, pulsumque subitò variis modis agitatum inveni, id quod animi perturbati indicium erat. Talem enim pulsum & qui de re aliqua certant, habere solent.

(a) Dio, Lib. LVII. Ut arte illa nusquam uterentur interdixit; quod & stupri consuetudinem cum feminis haberent & turbas darent.

(b) Tacit. annal. IV. c. 14. Cæsar de immodestia Histriionum retulit, multa ab iis in publicum seditiose, fæda per domos tentari.

une cause de la corruption de l'éloquence , sans doute parce que ces Spectacles amolissoient la jeunesse , & la rendoient incapable de l'application que demandent les sciences & les arts. En effet comment pouvoir penser quelque chose de sérieux quand on n'entend , quand on ne voit que des divertissemens & que des farces ? Seneque (a)

(a) *Quæst. nat. L. VII. c. 32. Ad sapientiam quis accedit? quis dignam judicat, nisi quam in transita noverit? quis Philosophiam aut ullum liberale respicit studium, nisi cum ludi intercalantur, cum aliquis pluvius intervenit dies, quem perdere licet? Itaque tot familiæ Philosophorum deficiunt; Academici & Veteres & Minores nullum Antistitem reliquerunt. Quis est qui tradat præcepta Pyrrhonis? Pythagorica illa invidiosæ turbæ schola præceptorem non invenit. Sextiorum nova & Romani roboris secta inter initia sua, cum magno impetu cœpisset, extincta est. At quanta cura laboratur, ne cujus Pantomimi nomen intercidat? Stat per successores Piladis & Bathilli domus; harum artium multi dis-*

N

regarde la même passion comme la cause de la décadence de la Philosophie ; les sectes des Philosophes étoient presque éteintes à Rome , & l'on y négligeoit aussi les autres sciences ; on ne destinoit à la Philosophie que les jours où les Pantomimes ne jouoient point ; on philosophoit par air , & faute d'amusement : on fait de même aujourd'hui. Julius Capitolinus nous apprend combien les Romains ont redouté la Philosophie (a). L'Empereur

cupuli sunt multique doctores. Privatim urbe tota sonat pulpitum; in hoc viri, in hoc fœminæ tripudiant. Mares inter se uxoresque contendunt, uter det latus illis; deinde sub persona, cum diu trita frons est, transitur ad ganeam. Philosophiæ nulla cura est; itaque adeo nihil invenitur ex his quæ parum investigata antiqui reliquerunt, ut multa, quæ inventa erant, oblitterentur.

(a) In M. Anton. Philos. c. 23. Fuit po-

Marc-Aurele-Antonin, surnommé le Philosophe, avoit réduit les jeux des Pantomimes à certains jours, & les avoit empêchés de représenter si souvent, afin que le peuple put vaquer plus librement au commerce que l'on négligeoit aussi bien que l'éloquence, la Philosophie & les autres sciences. Cette loi étoit bien digne d'Antonin; il falut pourtant l'abroger. Les meilleures vûes ne sont pas toujours celles qui conviennent au tems & aux peuples. En effet on s'éleva contre ce bon Empereur; on dit qu'il vouloit forcer les Romains à se faire Philosophes, & qu'il

pulo hic sermo, cum sustulisset ad bellum gladiatores, quod populum, sublatis voluptatibus, vellet cogere ad Philosophiam. Jufferat enim, ne mercimonia impedirentur, tardius Pantomimos exhiberi, non votis diebus.

prétendoit les priver de leurs plaisirs. L'Empereur crut devoir se prêter aux désirs & à la foiblesse du peuple, il lui laissa ses jeux; il ordonna même des divertissemens pendant le tems de son absence. Sous l'Empereur Trajan il sembloit que cette folie eût quitté les Romains tout à coup. On pria cet Empereur de chasser de Rome les Pantomimes : demande qu'on n'avoit jamais faite auparavant. Pline le Jeune, dans le panégyrique de Trajan, rend ce témoignage au peuple (a), qui dédaigne, dit-il, aujourd'hui ces arts efféminés, ces attachemens qui faisoient honte au siècle, & qui ne peut même les

(a) *Idem populus ille. . . . nunc in Pantomimis quoque aversatur & damnat effeminatas artes & indecora sæculo studia.*

souffrir dans les Pantomimes. Ce changement subit & étonnant ne fut pas de longue durée ; on avoit déjà repris entièrement le goût des Pantomimes sous Antonin ; mais il en faut convenir , l'opprobre des Romains, c'est d'avoir chassé de Rome , sous l'Empereur Constance, les Philosophes, sous prétexte que l'on craignoit la famine , & d'y avoir néanmoins conservé six mille Pantomimes qui ne furent point troublés dans leurs Spectacles. Ammien Marcellin reproche avec raison ce trait au peuple Romain (a). Rien ne marque mieux l'avilissement où étoit tombée la Phi-

(a) Il dit : *Tria millia saltatricum ne interpellata quidem , totidemque remansisse magistros.* Ferrarius y ajoute : *Hoc est , trium Pantomimarum millia , totidemque Pantomimos in urbe retentos.*

lofophie ; on lui préféroit des danfes & des farces.

Il nous refte encore à dire quelque chofe des troubles auxquels les Pantomimes ont donné lieu. Nous avons déjà fait remarquer qu'un Pantomime excelloit dans le Tragique , & qu'un autre l'emportoit dans le Comique , ce qui les rendoit rivaux & ennemis. Pilade , par exemple , danfoit mieux le Tragique que Batille , & celui-ci furpaffoit Pilade dans le Comique (a) ; ce qui occasionnoit des

(a) *Athenæ. . . Lib. I. Cap. 17. Fuit autem Piladis saltatio fastuofa , operofa , movendis affectibus idonea ; Bathilli verò hilarior , ut quæ saltationi ritè gesticulationem corporis accommodaret.* Mais nous ne comprenons pas comment ce paffage s'accorde avec un autre qui le précède , le voici : *Saltationis Tragicæ quæ inolevit Athenaci feculo , is primum Autorem fuiſſe tradit Bathillum Alexandrinum quem rectè saltaffe affirmat Seleucus.*

disputes que leurs disciples héritoient d'eux. La faveur du peuple fut partagée de la même manière ; les uns étoient pour Bathille & ses successeurs ; les autres pour Pilade & pour ceux qui le suivoient dans ce genre ; enfin ceux-ci préféroient les Pantomimes Tragiques, & ceux-là ne goutoient que les Pantomimes Comiques. Ceux qui s'étoient rendus célèbres dans ces genres opposés se proposoient souvent des especes de duels, mais où il ne s'agissoit que de sçavoir qui des deux pourroit représenter la pièce avec le plus d'applaudissement & avec le plus de vivacité. Ils jouoient tour à tour, & le peuple décidoit. C'est ainsi que Bathille & Pilade se firent un défi & se disputèrent qui des deux ren-

droit le mieux la Tragédie d'Agamemnon. On couronnoit aussi ces Pantomimes vainqueurs, comme Calliaque l'a très-bien prouvé contre le sentiment que semble avoir eu Lucien. Calliaque tire ses preuves de différentes inscriptions; mais cette émulation qui devoit avancer les progrès de leur art eut souvent des suites très-funestes. Ces défis publics & ces combats de talens, pour me servir de ce terme, dégénérent plus d'une fois en de vrais combats. Les Pantomimes rivaux se battoient souvent sérieusement derriere le Théâtre dans les coulisses ou dans les foyers: dès que les spectateurs sçavoient la cause du tumulte, ils se mêloient de la querelle; chaque Pantomime avoit ses partisans,

& les partisans avoient leurs amis ; ainsi une querelle particulière devenoit bien-tôt un tumulte général , & quelque fois ceux qui prenoient le parti des Acteurs pouffoient la fureur & la violence plus loin que ne faisoient les Acteurs eux-mêmes qui se battoient & qui étoient l'origine de tout le désordre.

Mais ce qui paroîtra singulier, ce sont les impressions que faisoit sur le peuple le Spectacle seul des Pantomimes. Les passions Théâtrales passoit dans tous les cœurs. Ou le peuple Romain étoit bien susceptible , ou les Pantomimes avoient des talens bien merveilleux. Représentoit-on Ajax en fureur , le Pantomime déployoit ses talens & jouoit le furieux , le peuple suivoit les mouvemens du Pan-

tomime, & devenoit furieux avec lui; les Spectateurs jetoient de grands cris & mettoient bas leurs habits (a) pour être plus dispos au combat. Je ne dis rien qui ne soit attesté des meilleurs Auteurs; mais la férocité est peut-être naturelle à l'homme; le peuple n'avoit alors que cette occasion de se mettre en fureur, aussi ne manquoit-il pas d'en profiter; on se battoit dans l'hôtel de la Comédie Pantomime, on y faisoit voler les pierres, on castoit les bancs, on arrachoit les cloisons, on s'armoit de ces débris, on en faisoit des massues avec lesquelles on assommoit ses rivaux, ou des javelots que l'on lançoit sur eux; les coups ne tomboient pas seulement sur la populace,

(a) Lucien, *Loc. cit.* pag. 148.

mais des personnes de la première distinction retournoient souvent chez eux couverts de blessures (a); l'allarme fut quelque fois si grande que l'on fut obligé pour l'appaiser de commander quelques Légions, comme il arriva sous l'Empereur Tibere. Mais ce fut ce qui augmenta le désordre (b).

(a) Cette sorte de bataille étoit un divertissement particulier pour l'Empereur Néron, il aimoit à jeter lui-même parmi le peuple des pierres & des morceaux de bancs sans que l'on s'en put appercevoir. *Sueton. in Nerone Cap. 26. Interdiù quoque clam gestatoria sella delatus in Theatrum, seditionibus Pantomimorum ex parte proscenii superiori, signifer simul ac spectator aderat; & cum ad manus ventum esset, lapidibusque & subselliorum fragminibus decerneretur, multa & ipse jecit in populum, atque etiam Prætoris caput consauciavit.*

(b) Voyez Tacite in *Annal. Loc. cit. 77. Theatri licentia, proximo priore anno cæpta graviùs tunc erupuit, occisis non modò è plebe, sed militibus & Centurione, vulnerato*

On se battoit aussi avec les soldats qui n'étoient venus que pour rétablir le calme. Nous trouvons dans l'histoire que dans les combats on a tué souvent des soldats & des Officiers, & blessé le Commandant lui-même. Il est aisé de comprendre que dans un tumulte si violent, il y avoit une grande quantité d'hommes qui restoient sur le champ de bataille. L'endroit de Tacite que nous venons de citer nous fait voir que les soldats & les personnes du peuple étoient également les victimes du désordre : il y avoit des deux côtés un grand nombre de blessés & de morts. Que l'on ne s'étonne donc plus si fort des

Tribuno, Prætori ac Cohortis, dum probra in Magistratus & dissensionem vulgi prohibent.

tumultes qui arrivent aux Spectacles d'Angleterre ; ils ne font point dans nos mœurs , mais ils font dans celles des Romains. Si le peuple Anglois lui ressemble en cela , doit-on le traiter de barbare ; qui a jamais donné ce nom au peuple Romain pour qui toutes les nations étoient barbares , & qui néanmoins étoient très-portés à la violence & à la fureur. On ne voit pas que les Anglois ayent jamais été aussi loin dans la passion des Spectacles ; mais nous ne pouvons nous empêcher de faire ici l'éloge des mœurs Françoises. Les Auteurs ont à Paris chacun leurs partisans , il y a toujours des cabales , mais elles n'excitent que des combats d'esprit.

Rapportons ici une dispu

te moins funeste que celle dont nous venons de rendre compte ; la Scene est en Arménie. Nous trouvons dans Appien (a) que Surena Général d'Orodes Roi d'Arménie , ayant défait entièrement Crassus, en envoya la tête à son Roi. Quand elle arriva Orodes étoit à table, & le Pantomime Jason représentoit dans ce moment la Tragédie d'Agave; il en étoit à l'endroit où elle portoit par-tout la tête de son fils Penthée qui avoit été tué. Pour représenter plus pathétiquement, Jason prit la tête de Crassus, & se mit à chanter à haute voix. (b)

Le Pantomime dansant après

(a) *Appianus in Lib. Parth. p. m. 938.*

(b) *Ferimus ex montis ambitu nuper cæsam venationem optimam.*

cela ces mots (a); *Ferimus ex montis ambitu*, &c. Naxartes qui avoit tué Crassus de sa propre main, prit cela pour une insulte, se leva brusquement, & ôta des mains du Pantomime la tête de Crassus.

On n'aura pas de peine à concevoir comment les Pantomimes font enfin devenus assez hardis pour oser même exciter des troubles. Auguste avoit défendu (nous l'avons déjà remarqué plus haut) de punir les Pantomimes avec des verges, & de les traiter en cela comme des Esclaves; il les avoit aussi exceptés de la Jurisdiction des Magistrats de Rome, sur-tout des Préteurs; ainsi Hilar ne put être puni que par l'ordre direct & immédiat d'Auguste. Les

(a) *Meus, meus, hic honor.*

Pantomimes avoient pénétré que les Empereurs avoient intérêt de les favoriser, & que des hommes qui contribuoient beaucoup à rendre le peuple efféminé, étoient nécessaires à l'Empire. Tel étoit en effet le but des Empereurs, & Pilade l'avoit même reproché ouvertement à Auguste. C'est sur quoi se fondoient les Pantomimes; c'est de là qu'ils ne craignoient pas même de passer les bornes, & de mettre la Cour dans la nécessité de les punir. Ajoûtez à cela que l'on ne rapportoit pas toujours aux Empe-reurs tout ce qui se passoit à chaque représentation des Pantomimes; il auroit fallu ne faire que cela, & quel emploi pour un homme d'être l'éternel accusateur des Acteurs Pantomimes

tomimes. Il est vrai que les Préteurs ne restoient pas toujours tranquilles, ils faisoient des remontrances, tantôt à l'Empereur même & tantôt au Sénat (a); mais les Préteurs se lassoient souvent de se plaindre, d'autant plus que l'on n'avoit point quelque fois d'égard à leurs remontrances; mais ce qui autorisoit le plus la licence des Pantomimes, c'étoit le grand privilege que leur avoit accordé Auguste. Ce fut par cette raison que le Sénat s'efforça de leur ôter ce privilege sous l'Empereur Tibere; mais le Tribun du peuple, Halerius Agrippa, s'y opposa fortement, & tout demeura dans l'état où l'avoit mis Auguste sans que Tibere y voulut rien chan-

(a) Sueton. in Aug. Cap. 45.

ger (a); ainsi les Préteurs ne recouvrèrent point le droit de punir les Pantomimes, & leur châtement dépendit toujours des Empereurs seuls.

Il est vrai que les Empereurs les traitèrent quelque fois rigoureusement & leur rendirent justice. Les Auteurs ne nous parlent que de deux crimes pour lesquels les Pantomimes ont de tems en tems éprouvé le ressentiment des Empereurs; ce fut la débauche scandaleuse & le trouble du repos public.

(a) Tacitus *Annal. loc. cit. Cap. 77. Actum de ea seditione apud patres, dicebanturque sententiæ, ut Prætoribus jus virgarum in Histriones esset. Intercessit Halerius Agrippa Tribunus plebis, increpitusque est Asinii Galli oratione, silente Tiberio, qui ea simulacra libertatis Senatui præbebat. Valuit tamen intercessio, quia Divus Augustus immunes verberum Histriones quondam responderat, neque fas Tiberio infringere dicta ejus.*

On peut ajouter une troisieme cause qui contribua beaucoup à les faire punir. Ils osoient mettre sur la Scene des satires contre le Magistrat de Rome. Nous venons de voir que l'Empereur Tibere fit marcher les soldats contre le peuple, ce fut principalement à cause de quelques injures contre le Magistrat, qui avoient été hasardées sur le Théâtre & applaudies du peuple (a). Il est probable que cet Empereur a fait ressentir les effets de sa colere aux Pantomimes; mais ceux-ci ont-ils mis le comble à leur audace? Ont-ils critiqué les Empereurs eux-mêmes? c'est ce que je n'entreprendrai pas d'examiner. Je sçais que l'on accuse Datus d'avoir représenté les débauches

(a) Tacitus in *Annal.* Lib. I. Cap. 77.

de l'Empereur Néron. Suetone appelle ce Datus *Histrionem Atellanarum*, & si l'on entend par ces mots un Pantomime, Datus n'aura pas été le seul qui ait eu cette hardiesse. Heliodius reprocha à l'Empereur Domitien son divorce & l'opprobre de son lit d'une manière bien ingénieuse dans une pièce Attellanique (a), le sujet étoit Paris & Oenone. Le Pantomime, dont la femme de Domitien avoit été amoureuse, s'appelloit aussi Paris, ce qui donna lieu à des railleries du Pantomime, qui lui couterent la vie. Mais les supplices les plus ordinaires dont on punissoit les Pantomimes (b) étoient

(a) *Suetonius in Nerone, Cap. 39. & in Domitiano, Cap. 10.*

(b) *Suetonius in Augusto, Cap. 45. Hif-*

le fouet & l'exil. Hilas fut foueté sous l'Empereur Auguste, malgré le privilege que cet Empereur avoit accordé aux Pantomimes, & la honte de cette sorte de supplice. Ce fut un Préteur qui accusa Hilas; on peut en conclure que ce Pantomime avoit aussi osé attaquer des personnes de la Magistrature. Au reste, nous ne trouvons nulle part quel fut

trionum licentiam adeo compeſcuit, ut Stephanionem togatarium, cui in puerilem habitum circumtonsam matronam ministrasse compererat, per trina Theatra virgis caesum relegaverit; Hilam Pantomimum, querente Praetore in atrio domus suae, nemine excluso, flagellis verberaverit, & Piladem urbe atque Italia submoverit. Il est remarquable qu'Auguste ne fit pas punir Hilas avec des verges, mais avec un fouet, ce qui rendit le supplice beaucoup plus infâme. Nous ne nous arrêtons pas à déterminer ici la différence de ces deux châtimens, & nous renvoyons à cet égard les Lecteurs à Ausonius Popma.

son crime, mais il fallut que ce fut quelque chose de bien grave puisque l'Empereur n'eut point d'égard au decret qu'il avoit rendu lui-même, & qui exemptoit les Pantomimes du supplice des Esclaves. Parmi les Pantomimes qui ont été exilés, nous avons déjà compté Pilade; Auguste le chassa de Rome & de toute l'Italie. Il lui fit grace en ne lui défendant d'habiter que Rome & l'Italie; d'autres Romains, & entr'autres le malheureux Ovide si digne d'un traitement plus doux, furent exilés beaucoup plus loin. Mais nous croyons avoir assez parlé de ce qui est arrivé à quelques Pantomimes, embrassons à présent toute la Troupe des Pantomimes, & décrij^{ons} ses différens états.

Sous différens Empereurs ils furent traités bien différemment ; chassés par un Empereur ils étoient rappelés par son successeur. Les aventures si variées des Pantomimes , leur prospérité , & ces revers qui se succédoient si rapidement serviront en quelque sorte d'épisode à cette dissertation. Il étoit naturel de la terminer par l'examen de ce qui a pu engager les Empereurs à maltraiter les Pantomimes , à les exiler , enfin à les exterminer.

Les beaux jours des Pantomimes , furent sous le regne d'Auguste ; ils se virent alors très - considérés ; il n'a jamais envoyé en exil que le Pantomime Pilade , qu'il a même rappélé peu de tems après. Mais la prospérité de ces Ac-

teurs dura peu; l'Empereur Tibere les chassa tout-à-fait de Rome & de l'Italie, sur les plaintes réitérées que lui firent les Préteurs de la vie débauchée que menaient les Pantomimes, & des tumultes qu'ils occasionnoient; le fait est consacré dans Tacite & dans Dion Cassius, nous l'avons déjà remarqué plus haut. Mais Caligula changea le sort des Pantomimes, il les rappella à Rome, & les comblant de ses faveurs les fit considérer du peuple, & leur donna l'occasion d'acquérir des richesses immenses (a). Sous l'Empereur Néron ils furent encore obligés de

(a) *Dio Cassius Caligul. d'abord du commencement, nunc statim revocatis Histriionibus, equis, gladiatoribusque & aliis hujus modi rebus immodicè pecuniam impendens, &c. Conf. Senèque de ira, Lib. I. in fine.*

quitter

quitter Rome (a) ; il y a pourtant apparence que Néron leur pardonna & leur rendit la faveur. Suetone dit à la vérité dans le 16 Chapitre que Néron avoit chassé les Pantomimes , puis il ajoûte peu après que cet Empereur fréquentoit leurs Spectacles , qu'il avoit voulu y danser lui-même dans des pieces Pantomimes ; enfin qu'il avoit fait assassiner un Pantomime nommé Paris , dont il étoit jaloux (b). Tacite (c) semble attester la même chose dans l'endroit que voici : *Acne modica quidem studia plebis exarsere , quia redditum quanquam scenæ Pantomimi , certaminibus sacris prohibebantur.* On voit par ce pas-

(a) Suetonius in Nerone , Cap. 16. Pantomimorum factiones cum ipsis simul relegatæ.

(b) Suetonius Loc. cit. Cap. 26 & 54.

(c) Annal. Lib. XIV. Cap. 21.

age qu'il fut permis aux Pantomimes de reparoître sur la Scène, & qu'ils furent néanmoins exclus des combats sacrés. Tacite parle des *Quinquennalia*, jeux qu'Auguste avoit introduits à la maniere des jeux Olympiques, & pour célébrer la mémoire de la Bataille d'Actium. Il faut pourtant remarquer ici que quelques Commentateurs entendent par cet endroit de Tacite que Néron avoit seulement défendu aux Pantomimes de jouer publiquement, sans les avoir jamais chassés de Rome. Sous l'Empereur Domitien le Théâtre public fut ôté aux Pantomimes; à peine les laissoit-on représenter dans des maisons particulieres (a). Mais leur for-

(a) *Obtinuit aliquis (scil. Tiberius, Nero*

tune changea encore de face.
Nerva leur rendit toute liberté
& céda en cela aux prieres du
peuple ; mais Trajan les exila
ensuite, & ce fut ce même peu-
ple qui demanda leur exil. Il
paroît que les Romains prirent
alors tout à coup du dégoût &

Et Domitianus) ut spectaculum Pantomimorum populus Romanus tolli pateretur, sed non obtinuit ut vellet, (scil. populo invito) Rogatus es tu, Trajane, quod cogebat alius, cepitque esse beneficium, necessitas fuerat. Neque enim à te minore consensu ut tolles Pantomimos, quam à patre tuo (Nervam putas) ut restitueret exactum est, utrumque rectè ; nam Et restitui oportebat, quos sustulerat malus Princeps (Domitianus) Et tolli restitutos. In his enim quæ à malis bene fiunt, hic est modus ut appareat Autorem displicuisse non factum. Idem ergo populus ille aliquando scenici Imperatoris spectator Et adplausor, nunc in Pantomimis quoque aversatur Et damnat effeminatas artes Et indecora seculo studia. Plin. Panegy. c. 46. Ce passage renferme les preuves de tout ce que nous avons dit de Domitien, de Neron & de Trajan,

de l'aversion pour les farces & les indécences des Pantomimes. C'est de là qu'on croit que les Pantomimes ont été entièrement exterminés par l'Empereur Trajan. Ce sentiment est celui de Ferrarius, pour ne point parler des autres Auteurs, peut-être les Pantomimes de ce tems-là ont-ils été entièrement dispersés & détruits; mais il s'en faut de beaucoup que les Pantomimes en général aient cessé à cette époque; car on trouve qu'il en est fait mention sous Marc Antonin le Philosophe (a) dont l'épouse Faustine, comme nous l'avons déjà observé plus haut, devint amoureuse d'un Pan-

(a) *Julius Capitolinus in Marco Anton, Philos. Cap. 23.*

tomime. Cet Empereur eut le même sort que Domitien, mais Domitien n'étoit pas Philosophe, il se laissa entraîner par le préjugé, & ne supporta point patiemment l'affront prétendu que lui fit sa femme; elle préféra à son époux Empereur le Pantomime Paris. Les vertus & les défauts des Grands sont toujours publics. L'amour de l'Impératrice fit de l'éclat, Domitien l'apprit peut-être le dernier, mais il l'apprit enfin & il répudia sa femme; il l'aimoit & il la reprit bien-tôt; mais Antonin se comporta avec plus de confiance, de modération & de dignité. Les débauches de sa femme étoient publiques, il s'en entretenoit lui-même avec ses amis; un d'eux lui dit: ré-

pudiez la , Seigneur , si vous êtes assez généreux pour lui faire grace , & pour ne point la faire condamner à la mort qu'elle mérite ; mais si je la répudie , reprit Antonin , ne dois-je pas lui rendre la dot ? Cette réponse est très-sage & très-belle. C'étoit en effet cette femme qui avoit reçu l'Empire de ses ayeux , & qui l'avoit remis à Antonin. Si supporter patiemment de pareilles injures est le fruit de la Philosophie , ce siècle-ci est fertile en Philosophes. Il a plus de sages que n'en ont jamais eu Athenes & Rome , & jamais la sagesse n'a été mise à plus d'épreuves. Mais Domitien avoit le caractère Espagnol ou plutôt Italien. On peut juger par un trait de quelle maniere il

trai ta Paris. Le Pantomime avoit un écolier tout jeune, & dans lequel on remarquoit les talens, & même les traits du maître (a). Domitien le fit tuer par cette raison seule; peut-être craignoit-il qu'il ne rallumât le feu de l'Impératrice. La jalousie de Domitien & le dérèglement de l'Impératrice furent peut-être les principales raisons qui firent défendre alors aux Pantomimes d'avoir un Théâtre public. L'histoire nous apprend qu'il y a eu encore des Pantomimes sous l'Empire de Carus & de ses fils. Voyez

(a) *Uxorem Domitiam Paridis Histrionis amore deperditam repudiavit, intraque breve tempus impatiens dissidii, quasi efflagitante populo reduxit. Sueton. Cap. III.*

Idem, C. 10. Discipulum Paridis Pantomimi, impuberem adhuc, & tum maximè ægrum, quod arte formaque non absimilis magistro videbatur, occidit.

Flavius Uopiscus (a), ce qui est une nouvelle preuve de ce que nous avons avancé plus haut, que Trajan ne les a pas tous exilés, ou que les Empereurs suivans les ont de tems en tems rappelés. On les trouve aussi dans Ammien Marcellin sous l'Empereur Constance. Rome eut alors six mille Pantomimes (b).

(a) *Flavius Vopiscus in Carin. Cap. 19. Exhibuit item centum Salpistas uno crepitu concinnentes, & centum Camptaulas, Choraulas centum, etiam Pithaulas centum, Pantomimos & Gymnicos mille.*

(b) Il étoit même assez difficile d'exterminer tous les Pantomimes puisque la plupart étoient des Esclaves; or chacun cherchant à conserver son bien, il est probable que plusieurs Romains ont gardé leurs Pantomimes domestiques. Trajan un des meilleurs Empereurs, le leur aura permis; il n'aura point voulu ruiner sans raison des Citoyens; ainsi il est toujours resté dans Rome des germes de cette sorte de Spectacles.

FIN.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit intitulé *Recherches Historiques sur les Mimes & les Pantomimes*, dans lequel je n'ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. A Paris, ce 15 Novembre 1750. J O L Y.